

APAJH

TOUT HANDICAP, TOUT ÂGE DE LA VIE
La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Sport et engagement

**De la pratique loisir à la
compétition pour l'inclusion**



par
L'APAJH

28
31
MARS
2024

FESTIVAL

HAND! CLAP

CHOOOLERS DIVISION
CRENOKA • VIOLET INDIGO
À TREMPO



SOUS
chapiteau

LÉONIE

PARC
DES CHANTIERS

BOB'S NOT DEAD

©studio jean-mo



2024, année paralympique, année olympique, année sportive

Une année bien particulière débute.

Cent ans après, des Jeux Olympiques en France, et pour la première fois dans l'histoire, les Jeux Paralympiques se dérouleront dans notre pays.

Ces événements extraordinaires méritent bien que notre Revue nationale de janvier y consacre un dossier important.

Dépassement de soi, entraînement, plaisir de l'activité sportive et physique, volonté d'agir et de réussir collectivement, changer le regard sur le handicap, supporter nos athlètes, tout y est et une belle occasion de partage et d'intérêt pour nos para-athlètes et plus largement pour ces sportifs de haut niveau, situation de handicap ou pas, du monde entier.

L'activité physique, sportive fait partie de la réalisation de tout être humain, quels que soient ses potentiels, ses goûts et son âge.

Accompagnant des dizaines de milliers de personnes en situation de handicap, nous avons, nous APAJH, obligation de garantir et faire vivre ce droit.

Et cette année particulière nous offre un magnifique levier d'action.

En plus, comme à Roland-Garros en juin 2023, des ouvrières et ouvriers d'ESAT et d'Entreprises Adaptées APAJH, agiront au Village des athlètes pendant toute cette période de compétition estivale.

Et l'APAJH a obtenu des centaines de billets gratuits afin, en tant que spectateurs, supporters, les personnes en situation de handicap accompagnées par l'APAJH puissent être parties prenantes de ces moments historiques.

Belle année 2024 qui débute donc !

Et pour rester sur le registre sportif, à nous de gagner le match du droit plein et entier pour nos concitoyens en situation de handicap sur l'ensemble des territoires.

Et nous savons très bien qu'actuellement, malgré les progrès, malgré les avancées, l'exclusion au motif du handicap l'emporte encore trop souvent.

Alors, utilisons notre force militante pour convaincre, l'expertise de nos collaborateurs pour innover et réaliser, la participation réelle des personnes que nous accompagnons pour apporter les solutions en lien direct avec leurs attentes.

Osons, défrichons, sans frein, sans tabous !

Ce que portaient nos anciens de 1962 était révolutionnaire et dérangeait.

Alors, dérangeons !

La pleine citoyenneté en dépend !

Et ce que l'APAJH réalise aujourd'hui, dans les lieux de détention, est dans le droit-fil de ce que prônaient nos prédécesseurs en 1962.

Soyons en 2024 dignes de nos anciens de 1962 !

Pour une société plus juste, plus solidaire, et laïque !

Jean-Louis GARCIA
le 10 janvier 2024



Numéro #127
Janvier 2024

Photo couverture :
 Shutterstock
 J.Trézeux/S.Rnaud

DOSSIER THÉMATIQUE

Sport et engagement

De la pratique sportive loisir à la compétition pour l'inclusion

- L'inclusion sociale par le sport 6
- La pratique sportive, levier de l'autodétermination 7
- De la pratique sportive loisir et santé à la compétition 8
- Interview de Sofyane Mehiaoui,
 fondateur du club Paris Basket Fauteuil 10
- Le Handball Club Auxerrois et l'APAJH,
 partenaires au service de l'inclusion 14
- Diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques
 de paris 2024, une grande première ? 16
- Portrait de Louise, travailleuse d'ESAT au parcours
 sportif inspirant 17
- L'Activité Physique Adaptée (APA),
 une ambition forte portée par les professionnels
 à l'APAJH de la Vienne 18
- Interview de Marion Etienne, professeure d'APA 20
- Prise en charge du sport sur prescription médicale 22
- Le défi de l'inclusion sportive en milieu scolaire 24
- Accessibilité aux Jeux Olympiques et Paralympiques
 2024 : changements profonds ou illusions ? 26
- Accessibilité du stade du FC Metz :
 une longue histoire et une belle victoire ! 28
- Une échappée sportive qui porte ses fruits
 à l'EEAP Tony Larue en Seine-Maritime 29
- Une équipe de champions en para canoë-kayak
 adapté 30
- Supporters de Rugby et Trophée APAJH Sport 2022 31

RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

- Participer c'est 32

VIE ASSOCIATIVE

- Il y a eu du sport aux Trophées APAJH 2023 ! 34
- Le combat pour une école inclusive
 est toujours d'actualité ! 40
- 61 travailleurs d'ESAT en cuisine
 pour les Jeux de Paris 2024 42

RSE

- De belles initiatives à l'APAJH de Gironde,
 Haute-Marne et Isère ! 43

PERSPECTIVE SANTÉ

- Coordination en santé 44

ACTU HANDICAP

- Vers plus d'achats responsables pour
 les Jeux Olympiques et Paralympiques ? 46

EMPLOI

- Bienvenue à nos services civiques ! 48

EN RÉGION

- Un cocon APAJH à Damvillers au nord de la Meuse 49
- L'APAJH défricheuse, sur tous les territoires 50
- L'APAJH récompensée aux Trophées de l'innovation
 de la FEHAP 51
- Silence... ça tourne à la MAS Robert Seguy ! 52
- « Bibliothèque vivante » au SAMSAH d'Ardèche
 et Trivial Pursuit d'intégration à l'APAJH 87 53
- APAJH de la Creuse : nouveau groupe d'experts FALC 54
- Des locaux responsables pour le CMPP de Carcassonne 55
- Nouveaux locaux au CMPP de Cenon et inauguration
 du nouveau lieu « Canopé » en Loire-Atlantique 56
- Drive repassage à Caudry
 et modernisation de l'EA de Bologne 57

logo
 PEFC

Le format de la Revue APAJH évolue.

Une taille réduite pour une utilisation de papier moins importante.

Le Revue APAJH est imprimée sur un papier recyclé, c'est-à-dire issu de matières premières papetières recyclées (PEFC 100%).

C'est l'entreprise adaptée (EA) APAJH de Levallois qui se charge de la préparation, et de l'envoi aux adhérents APAJH et abonnés.





L'inclusion sociale par le sport

À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le monde entier se prépare à assister à des performances sportives exceptionnelles. Au-delà de la compétition et des exploits athlétiques, cet événement symbolise l'inclusion par la mise en lumière de sportifs aux singularités propres.

En effet, le sport a le pouvoir de rassembler et peut devenir un formidable outil de valorisation de soi en offrant l'opportunité de repousser ses limites et de dépasser les préjugés. Il ouvre une voie vers l'épanouissement personnel et collectif, que ce soit à travers la pratique ou l'engouement qu'il suscite. Le sport est un langage universel qui crée des ponts entre les individus, provoque l'euphorie, l'empathie et inspire des actions collectives en tissant des liens forts entre les communautés.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 vont-ils laisser un héritage durable ? Vont-ils réaffirmer les valeurs de la société inclusive ? Nous le saurons dans quelques mois. Pour l'heure, ils représentent une formidable opportunité de célébrer la pratique sportive sous tous ses angles.



Dossier |

La pratique sportive, levier de l'autodétermination

Pour les personnes en situation de handicap, le sport peut être un puissant moteur d'autodétermination, ce droit fondamental à exercer un contrôle sur tous les aspects de sa vie.

Dans le domaine du sport cela se traduit par la possibilité d'accéder à l'activité de son choix et de l'appréhender en fonction de ses envies et capacités, du sport amateur à celui de haut niveau. Lorsqu'une personne en situation de handicap choisit de s'engager dans une activité sportive, c'est plus qu'une simple pratique : elle prend la décision consciente de participer, de

relever des défis et de persévérer malgré les obstacles, ce qui renforce son pouvoir d'agir. La pratique sportive est un engagement personnel, vecteur de promotion individuelle et d'intégration, qui favorise à la fois la santé et l'autonomie.

Au-delà de la pratique sportive, le fait de supporter une équipe ou un athlète est également un engagement à part entière. Les supporters jouent un rôle essentiel en encourageant, en motivant et en apportant leur soutien. Soutenir une équipe ou un athlète est une démonstration de leur propre détermination à être actifs et impliqués dans la société.

Être supporter peut être une source d'identité et d'appartenance, renforçant la confiance en soi. Lorsque une personne en situation de handicap se sent intégrée dans une communauté de supporters, elle expérimente un renforcement positif de son estime de soi et de sa capacité à influencer le monde qui l'entoure.

Ainsi le sport offre des opportunités de choix, de défis et de connexion sociale et représente dans toute sa diversité, un véritable moteur de changement pour une société plus égalitaire. ■

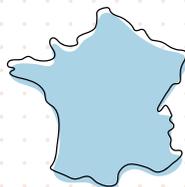
DE LA PRATIQUE SPORTIVE LOISIR ET SANTÉ À LA COMPÉTITION...



Le saviez-vous ?



60% des Français de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique et sportive en moyenne une fois par semaine au cours des 12 derniers mois ¹



La France compte
360 000
associations
sportives ²



47% des personnes en situation de handicap de moins de 60 ans vivant en France pratiquent une activité sportive régulière ³



Le « sport-santé »

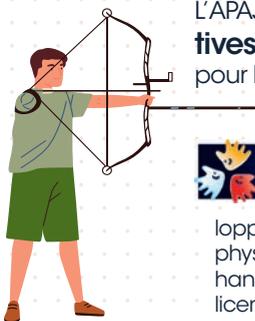
est la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'OMS : physique, psychologique et sociale. **La recommandation est de minimum 30 minutes d'activité modérée quotidiennement.**



¹ INJEP - Baromètre national des pratiques sportives 2022

² Centre de Ressources DLA Sport

³ Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques



L'APAJH est partenaire des **2 fédérations sportives multisports délégataires en France** pour le sport handicapé



La Fédération Française de Sport Adapté, association reconnue d'utilité publique, qui organise, développe, coordonne et contrôle la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Elle compte 65 000 licenciés et 75 disciplines sportives.



La Fédération Française Handisport, association reconnue d'utilité publique, dont la mission est de proposer une activité sportive adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel. Elle compte 35 000 licenciés et 25 disciplines sportives.



Jeux Olympiques et Paralympiques, une même équipe

Près de **15 000 athlètes**

878 épreuves



54 sports

61 sites à Paris et aussi en région et en Outre-Mer



4 nouveaux sports en compétition (breakdance, escalade, skateboard et surf)

3 000 clubs sportifs formés à l'accueil des pratiquants en situation de handicap en France



UN PEU D'HISTOIRE

1896

Premiers Jeux Olympiques (JO) modernes, qui eurent lieu en Grèce.

1900

Les femmes ont le droit de participer aux JO.

1924

Dernière édition des JO à Paris.

1948

Première édition des Jeux de Stoke Mandeville, ancêtres des Jeux Paralympiques, créés par Ludwig Guttmann, un médecin qui a ouvert un centre dédié aux lésions de la moelle épinière dans l'hôpital de Stoke Mandeville au Royaume-Uni.

1960

Les Jeux de Stoke Mandeville deviennent les Jeux Paralympiques et sont organisés pour la première fois à Rome avec 400 sportifs venant de 23 pays différents.

1992

Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques sont organisés pour la première fois au même endroit.

2021

La France a une équipe unie rassemblant sous le même drapeau tous ses athlètes, sans distinction. Ni olympique ni paralympique, pour la première fois, elle ne fera plus qu'une.

2024

Première fois que Paris accueille les Jeux Paralympiques, 100 ans après avoir accueilli les Jeux Olympiques.





Interview | Sofyane Mehiaoui

« En tant que coach, j'essaie aussi de transmettre tout ce que le basket m'a apporté »

Sofyane Mehiaoui est joueur de basket fauteuil professionnel et administrateur national de la Fédération APAJH. Il évolue en championnat de France, joue en équipe de France et est très impliqué dans le club Paris Basket Fauteuil qu'il a fondé en 2021. Le tout en se préparant pour les Jeux Paralympiques...

Pourquoi avoir choisi le basket fauteuil ?

Le basket fauteuil est un sport complet parce qu'il faut de la force pour pouvoir pousser son fauteuil et de l'adresse pour pouvoir tirer à trois mètres. C'est aussi un sport d'équipe et surtout les règles sont les mêmes que pour le basket classique. Les paniers sont à la même

hauteur, sur le même terrain et avec le même temps de jeu. La seule différence, ce sont les fauteuils et tout le monde peut jouer, même les valides. En plus je suis compétiteur, je veux montrer ce dont je suis capable, que je ne suis pas juste une personne en situation de handicap. Je suis un athlète et j'ai envie de réaliser des performances.

Quand avez-vous créé Paris Basket Fauteuil et dans quel contexte ?

J'ai créé le club en 2021 pour répondre au manque de lieux d'entraînement à Paris que j'ai moi-même subi. Quand j'étais petit, il fallait que je traverse tout Paris pour trouver un club et en fauteuil c'était compliqué. Ensuite j'ai fait ma carrière à l'étranger car je voulais en faire mon métier mais je suis revenu en France pour être au cœur des Jeux et les préparer à Paris. A ce moment-là, je me suis rendu compte que le problème était toujours le même : un jeune qui veut faire du sport est obligé de faire des kilomètres. J'ai eu la chance de rencontrer l'adjoint au maire du 18^{ème} arrondissement qui a entendu mon appel et donc j'ai créé l'association.

Le gymnase où ont lieu les entraînements est totalement accessible ?

Tout à fait. Les tribunes sont accessibles via un monte-charge, il n'y a pas de marches pour accéder aux

vestiaires qui disposent de sièges pour se doucher. Et surtout il y a des moyens de transport accessibles à côté comme le tramway. C'est donc plus simple pour les jeunes de venir.

Pourquoi rejoindre l'APAJH ?

En premier lieu pour les valeurs de l'APAJH. Défendre les personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap, je trouvais cela important, tout comme de partager mon expérience personnelle. J'ai eu la chance de rencontrer Jean-Louis Garcia, nous avons échangé et j'ai choisi de proposer ma candidature en tant qu'administrateur même si mon objectif principal cette année c'est les Jeux Paralympiques, et bien sûr, je continue à m'occuper du club.

Justement pour ce qui est des Jeux Paralympiques, comment vous préparez-vous ?

Je m'entraîne tous les mardis, mercredis et jeudis avec d'autres joueurs donc là c'est vraiment du haut niveau. Et tous les week-ends,

il y a des matchs de championnat plus la Coupe d'Europe et la Coupe de France donc je fais quand même entre 30 à 40 matchs à l'année. Ensuite je fais un peu de musculation en complément, pour être à niveau c'est important.

En tant que sportif de haut niveau « multi casquettes » comment gérez-vous la charge mentale de cette année 2024 ?

J'aime que les choses soient bien faites et donc je veux être partout, notamment au club. Mais c'est compliqué, j'essaie de jongler. Ce qui m'aide c'est que je suis vieille école, j'ai encore un agenda papier et je note tout ! J'arrive à bien organiser mon emploi du temps et j'essaie quand même d'augmenter les entraînements et de ralentir un peu le reste.

Est-ce que le sport facilite votre vie en tant que personne à mobilité réduite ?

Totalement. Faire du sport permet dans la vie de tous les jours de ▶





Manel, membre de Paris Basket Fauteuil, avant un entraînement.

► faire des transferts plus facilement : de passer d'un fauteuil à un autre, d'un siège à un autre. Monter une marche ou un trottoir devient plus évident donc c'est vraiment un atout. Physiquement, on est plus sûr de soi, on montre une meilleure image de soi. C'est une façon de se prouver à soi-même qu'on peut être autonome et indépendant.

Quelle est votre vision en tant qu'entraîneur ?

Pour commencer, je leur fais comprendre qu'ici peu importe leur handicap, si je dois les remettre à leur place je le ferai. Alors qu'à l'école ils ne seront pas forcément traités comme les autres. Moi je veux qu'ils comprennent que ce n'est pas parce qu'ils sont en fauteuil qu'ils n'ont pas de responsabilités. En tant que coach, j'essaie aussi de transmettre tout ce que le basket m'a apporté à moi : le côté compétiteur, le fait de ne pas abandonner, d'aller au bout des choses et que perdre c'est important pour progresser. La chance qu'on a au

club c'est que les jeunes peuvent évoluer, commencer en loisir puis éventuellement passer ensuite en nationale 3¹.

Donc cela leur apporte quelque chose en plus du sport scolaire ? Est-ce que le sport scolaire est inclusif ?

C'est compliqué de demander à une personne en fauteuil de faire du sport avec une personne debout. Soit tout le monde est en fauteuil, soit ce n'est pas équilibré donc pour moi le sport à l'école ne peut pas être totalement inclusif. C'est difficile de s'identifier. Un jeune qui voit une personne en fauteuil aller à fond, tomber, se relever, il se dit qu'il peut le faire aussi. A l'école c'est moins évident de se dépasser. Je dis souvent que l'inclusion c'est pour les autres. Moi je sais déjà que je suis comme les autres, je n'ai pas besoin qu'on me le dise. Dans un milieu classique ils n'arrivent pas à comprendre qu'ils sont pareils, qu'ils peuvent avoir les mêmes capacités. Je pense que c'est mieux

pour eux de faire du sport dans un club adapté où les différences n'existent plus.

Toujours en termes d'inclusion, que pensez-vous du rôle du public dans le sport ?

Je pense que les médias ont un rôle à jouer. C'est en montrant les performances et ce qu'on peut faire à très haut niveau que les gens vont peut-être s'intéresser au handicap et au sport paralympique. En créant de l'engouement on peut espérer sensibiliser !

Quel est l'impact de la pratique sportive pour les jeunes au club ? Un conseil à ceux qui voudraient se lancer ?

Avant tout ils apprennent à manier un fauteuil alors qu'ils n'en avaient pas forcément l'habitude. Ils sont plus autonomes, ils viennent par leurs propres moyens. Je vois bien la différence : ils sont plus sûrs d'eux et ont moins peur du regard des autres. Et au-delà de la pratique sportive, le fait d'être en club favorise la pair-aidance. Un jeune en situation de handicap découvre une infinité de choses quand il intègre un club, notamment qu'il peut avoir des aides ou des aménagements. Ils apprennent les uns des autres. Par exemple, l'année dernière un jeune de 14 ans n'était plus scolarisé sous prétexte que l'école n'était pas adaptée pour lui, ce qui n'est pas légal. Donc j'ai contacté l'APAJH et il est maintenant intégré dans une structure. Le sport permet aussi de débloquer des choses dans leur vie quotidienne. Alors mon conseil pour celles et ceux qui hésitent encore : venez essayer ! ■

1. 5^{ème} division nationale

Interview | Manel, adhérente du Club Paris Basket Fauteuil

Manel a 26 ans et fait partie du club Paris Basket Fauteuil (PBF) depuis sa création. Elle y est impliquée sportivement et socialement et ne compte pas s'arrêter là...

Quand as-tu commencé le basket fauteuil et pourquoi ?

J'ai rejoint le club il y a trois ans. J'ai toujours voulu tester le basket fauteuil et pendant plusieurs années j'ai cherché des clubs mais c'était compliqué. J'ai fini par aller au siège de la Fédération Française Handisport et c'est comme ça que j'ai trouvé Paris Basket Fauteuil. Le club venait d'être créé, je suis arrivée lors du premier entraînement et depuis je n'ai pas arrêté. Je me suis lancée pour plusieurs raisons, notamment le goût du défi, le désir de me surpasser et de prouver mes capacités. Le basket est un sport complet nécessitant beaucoup de travail, d'entraînement et de sacrifices pour atteindre le plus haut niveau. En plus, c'est le handisport le plus proche de sa version valide. Regarder du basket fauteuil, c'est regarder du basket.

Quel est ton niveau et ton rythme d'entraînement ?

J'ai fait un an d'entraînement, j'étais très motivée et j'ai progressé rapidement, ce qui m'a permis de débiter la compétition. Je joue en 1ère division à Gennevilliers mais aussi en nationale 3 avec Paris Basket Fauteuil. Grâce à l'entente entre les deux clubs, j'ai pu participer à mon premier championnat d'Europe, à la Coupe de France, et me qualifier pour le Final Four en championnat de France. Pour conclure la saison, nous avons obtenu la 3^{ème} place, et j'ai ainsi remporté ma première médaille. J'ai également été

convoquée pour plusieurs stages en équipe de France.

Nous avons des entraînements quasiment tous les soirs de la semaine, le lundi avec Paris Basket Fauteuil et le reste de la semaine avec Gennevilliers. Le vendredi est dédié au repos en préparation pour les matchs du week-end, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Qu'est-ce que la pratique de ce sport t'apporte dans la vie ?

Le basket m'a aidée physiquement, et surtout socialement. Aujourd'hui, mes coéquipiers sont également mes amis ; le sport me permet de travailler sur de nombreux projets et de vivre diverses expériences.

Quelle est ton implication dans le club au-delà de ta pratique ?

J'ai commencé à Paris Basket Fauteuil et j'ai suivi toute la progression, c'est mon club de cœur. Je suis toujours présente dès qu'il y a besoin, nous nous soutenons mutuellement et partageons nos expériences. C'est très important par exemple que chaque joueur soit en mesure de vérifier son fauteuil avant chaque entraînement (serrer les sangles, contrôler l'état des roues, le nettoyer...) car le fauteuil est essentiel pour performer dans ce sport. Avec Sofyane j'ai appris comment en prendre soin et maintenant j'essaie de transmettre mes connaissances aux autres.

Par ailleurs, sensibiliser et toucher le plus grand nombre de personnes en situation de handicap qui ont envie de faire du sport est crucial, c'est pourquoi nous organisons de nombreuses sessions d'initiation.

Qu'est-ce que le sport inclusif selon toi ?

Le sport inclusif c'est celui qui permet la participation de toutes et tous. C'est le cas du basket fauteuil puisque même les personnes valides peuvent jouer et les équipes sont mixtes.

Quelle est ton ambition pour la suite ?

Cette année, toujours avec Gennevilliers et Paris Basket Fauteuil, l'objectif est de décrocher le premier titre en championnat de France et monter en division. De manière générale l'objectif ultime est d'aller le plus loin possible, et certainement de participer aux Jeux Paralympiques.

SENSIBILISATION À L'ACCESSIBILITÉ EN PRÉVISION DES JEUX DE PARIS 2024

Nathalie, Marie et François travaillent à la Mairie de Paris au sein de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements. Dans le cadre d'actions de sensibilisation sur l'accessibilité ils ont eu la chance de participer à une initiation au club. Ils ont particulièrement apprécié l'expérience : « C'était très intéressant ! Nous avons été très bien accueillis par Sofyane, passionné et passionnant. Nous avons eu la chance de partager une séance de basket fauteuil avec tous les membres du club, comme si nous en faisons partie. Merci encore à toutes et tous pour ce superbe moment de partage sportif ! ». D'autres sessions sont prévues pour les personnes qui intègrent la délégation, l'accessibilité étant un des enjeux phares des Jeux de Paris 2024.



Partenariat |

Le Handball Club Auxerrois et l'APAJH, partenaires au service de l'inclusion

Depuis 2016, un groupe de jeunes de l'Institut Médico-Educatif de Guerchy vient s'entraîner au handball sport adapté une fois par semaine au HBCA¹. Une aventure humaine portée par la volonté de rendre le sport accessible à tous.

Le HBCA, créé en 1959, est composé d'équipes masculines et féminines de tous niveaux et de tous âges. C'est en 2012 que naît l'équipe de handball sport adapté sous l'impulsion de Sébastien Clair, aujourd'hui directeur du club : « J'étais éducateur spécialisé et à l'époque je travaillais avec un foyer d'adultes en situation de handicap à Auxerre. Un ou deux venaient me voir jouer au handball le week-end et ils ont fini par me demander si c'était possible de créer leur équipe. Aujourd'hui elle existe toujours, nous avons fait des championnats de

France et deux des joueurs sont en équipe de France ».

En 2016, Sébastien Clair commence à travailler à l'IME de Guerchy et constitue une autre équipe avec des jeunes. Toutes les semaines ils sont entre 15 et 20 à venir s'entraîner et à l'âge de 17 ans, ils peuvent participer à des compétitions. L'idée est de leur offrir la possibilité d'intégrer une équipe classique lorsque cela est possible : « Nous avons monté une grille d'évaluation qui permet de donner une image à un instant T des capacités ►

► des joueurs en situation de handicap. Une note sous forme d'étoiles leur est attribuée et à partir d'un certain nombre d'étoiles nous proposons à l'équipe éducative de l'IME que l'enfant soit intégré dans nos équipes classiques, dans le cadre de son projet de vie. Nous avons déjà eu une dizaine d'enfants concernés et nous en sommes fiers car cela fait partie de l'intégration à la vie en société. » ■



Handballeur du club âgé de 31 ans, **Jason Lecomte** a été accompagné par l'IME de Guerchy jusqu'à ses 16 ans. Bien qu'à l'époque Sébastien Clair ne travaille pas encore avec l'IME, leurs chemins se croisent au foyer d'Avallon puis au foyer Cadet Roussel et c'est le début d'une grande histoire avec le handball pour Jason Lecomte. Aujourd'hui médaillé aux Global Games, il est fier de son parcours, fruit de plusieurs années de travail et de passion...

Retour sur les Global Games 2023

Organisés tous les 4 ans, les Global Games représentent un rendez-vous sportif majeur, le plus grand rassemblement de sport adapté. A chaque édition ce sont 1000 athlètes issus de 80 nations qui se réunissent et concourent dans 13 disciplines pendant une semaine. La dernière édition a eu lieu en 2023 en France, à Vichy du 4 au 10 juin.

Une belle victoire pour les sportifs français qui ont remporté 188 médailles au total, dont 87 médailles d'or, 56 d'argent et 45

de bronze dans de nombreuses disciplines différentes.

La compétition a été particulièrement suivie avec un large public scolaire ainsi que de nombreux supporters, et a bénéficié d'un relais médiatique important témoignant d'un élan nouveau vers les pratiques sportives adaptées à l'approche des Jeux Paralympiques.

Le président de la Fédération a été présent à Vichy tout au long des compétitions.

Quand et comment avez-vous commencé le handball ?

J'ai découvert le handball en 2012 grâce à Sébastien, éducateur sportif qui pratiquait ce sport, et c'est avec lui que j'ai commencé. Le handball m'a tout de suite plu donc j'ai continué et puis d'année en année j'ai progressé.

Quel est votre rythme d'entraînements ?

Je m'entraîne 4 à 5 heures par semaine, à la fois avec l'équipe de sport adapté du foyer, avec l'équipe de France lors de stages et en loisir avec les valides deux fois par semaine au HBCA.

Qu'est-ce que le handball vous apporte dans la vie ? Est-ce qu'il vous aide à gérer votre handicap au quotidien ?

Le handball me canalise, ce qui n'était pas le cas lorsque je ne faisais pas de sport, je vois une vraie différence. Je prends beaucoup de plaisir à pratiquer et cela me permet de faire des rencontres. Quand je fais les championnats de France, je fais connaissance avec toutes les autres équipes. Parfois les équipes en face ont un meilleur niveau donc ça nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes. Cette année par exemple nous sommes arrivés quatrièmes aux championnats de France à Bordeaux avec

l'équipe de sport adapté. Et lorsque je joue avec les valides c'est encore différent, que ce soit au niveau des rencontres ou de la difficulté. C'est très varié et c'est ce que j'aime.

Un souvenir que vous aimeriez partager ?

Une fois je suis allé à Beauvais faire un match contre une équipe de première division, on a perdu 28 à 6 mais on a essayé de faire le maximum. C'était un match amical et il y avait beaucoup de public. C'était organisé pour montrer comment se jouait le handball adapté. C'est important aussi de faire connaître et de partager au-delà de la victoire.

Vous avez remporté une médaille de bronze aux Global Games et avez été reçu par le Président de la République : qu'est-ce que cela vous inspire ?

Etre reçu par le Président de la République c'est incroyable, c'est magnifique. Je n'y aurais jamais cru. C'est grâce à mes progrès et au fait que je joue en équipe de France donc je suis fier.

Quel est votre prochain objectif ?

L'année prochaine je continue avec l'équipe de France en espérant aller en Turquie aux championnats du monde. ■

1. Handball Club Auxerrois

Médias |

Diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une grande première ?



Pas de places pour assister aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ? Pas de panique, Paris 2024 se jouera sur les différents terrains et dans les différents stade ou gymnases, mais aussi sur les écrans ! L'APAJH fait le point sur le dispositif prévu pour couvrir cette belle fête du Sport, qui touchera 4 milliards de téléspectateurs partout dans le monde.

Pendant plusieurs semaines, lors des Jeux Olympiques puis Paralympiques, le nombre de spectateurs dépassera celui des seuls détenteurs de billets : les téléspectateurs seront nombreux à suivre les compétitions. Une grande fête du sport sur et en dehors des terrains qui nécessite un dispositif de retransmission particulier.

**Choisir le service public :
l'engagement affiché
d'une large diffusion**

Les droits de diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques jusqu'en 2032 ont été attribués à

France Télévisions pour la France. C'est donc sur les différentes chaînes et sur le site internet France.tv, que les Français pourront suivre les compétitions.

« Avec les Jeux Olympiques, nous rendrons ainsi accessible l'intégralité du plus grand événement sportif de ces prochaines années à tous les Français. En 2024, ce sont donc tout l'olympisme et le paralympisme qui seront présents sur les antennes du service public, avec la même ambition d'exposition », déclare Delphine Ernotte Cunci, Présidente de France Télévisions .

Tout un programme, d'autant plus que pour la première fois de l'histoire des Jeux Paralympiques, l'ensemble des sports seront captés et diffusés en direct. France.tv par exemple donnera un accès gratuit à 300 heures de direct et les deux « grandes » chaînes du groupe, à savoir France 2 et France 3 seront mobilisées de façon complémentaire pour assurer une exposition 24h/24.

**Plus qu'une compétition,
une manière de changer le regard**

L'engagement lié entre Paris 2024 et France Télévisions implique également une mission de valorisation inédite des athlètes et des sports paralympiques, qui souffrent encore d'une méconnaissance du grand public. Cécifoot, rugby fauteuil, boccia... les disciplines ne sont pas connues de tous, et les athlètes paralympiques non plus. Informer et sensibiliser, tels sont les deux axes des deux ans à venir sur France Télévisions, à travers la mise en avant des parcours des champions français dans les magazines «Tout le sport» et «Stade 2» en particulier, ainsi que sur son offre numérique.

Des portraits, entraînements et témoignages seront également disponibles sur France.tv et dans la collection « Demain les jeux » de Radio France.

**Des émissions événementielles
déjà diffusées**

Depuis le 24 juillet 2023, l'émission « Aux Jeux Citoyens », est diffusée sur France 3, du lundi au vendredi à 20h40. L'animatrice Carole Gaessler est aux côtés de plusieurs champions olympiques pour échanger sur les différents sujets liés aux Jeux. Le nageur handisport, Théo Curin a d'ailleurs sa propre pastille « Théo le Taxi » dans laquelle il interviewe un athlète dans le cadre un peu surprenant d'une voiture électrique. ■

Préparez vous pour être le meilleur supporter pendant les Jeux de Paris





APAJH de la Vienne |

Portrait de Louise, travailleuse d'ESAT au parcours sportif inspirant

Louise a 28 ans, elle travaille à l'ESAT Henri Bucher de Vivonne et elle a fait partie de l'équipe de France de Basket Adapté. Aujourd'hui elle continue le basket au sein d'un club et espère réintégrer un jour l'équipe de France.



En 2014, Louise rejoint l'atelier de soutien¹ de l'ESAT avant d'entrer dans le monde du travail au sein de l'atelier «Equit'libre», un centre équestre adapté aux personnes en situation de handicap ou avec des troubles psychiques. Pendant deux ans, elle prend soin des chevaux et accompagne les groupes d'adultes et d'enfants en situation de handicap. Depuis 2022, Louise travaille à l'atelier conditionnement, où elle réalise des prestations pour l'entreprise Air France.

Enfant, la jeune femme, qui a grandi dans une famille de sportifs, jouait sur le bord des terrains de basket durant les entraînements de son frère. Rapidement, elle développe un goût pour ce sport et il lui en faut

plus. A 18 ans, elle demande à son père de pratiquer le basket dans le club de son frère, le Cercle d'Education Physique Poitiers Basket, mais ce dernier n'a pas de section adaptée. Son père, entouré de joueurs de basket professionnels du médico-social, monte alors une section basket adapté au sein du club.

Au départ, il s'agit d'entraînements pour apprendre les principes du sport, dribbler, shooter, faire des doubles pas. Puis la compétition commence, le club participe aux tournois de Saint-Malo et aux championnats de France de basket 3x3.

Lors d'un tournoi de Saint-Malo, Louise est repérée par le sélectionneur de l'équipe de France de Basket Adapté. Débute alors une belle aventure. Elle va se rendre - la première fois en train avec son père puis toute seule - au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) Centre - Val de Loire à Bourges où s'entraînent les sportifs de haut niveau.

Accueillie chaleureusement par ses coéquipières, elle en garde aujourd'hui un souvenir ému notam-

ment lorsqu'elle revoit les photos des moments passés ensemble, elle commence son premier entraînement à peine arrivée à Bourges. Suivront deux autres les deux jours suivants, entrecoupés par des séances de kiné. Un rythme intense et qui va permettre à Louise de pratiquer pleinement son sport. Durant 2 ans, Louise va concilier son travail à l'ESAT Henri Bucher et les entraînements un week-end par mois.

Aujourd'hui, l'aventure en équipe de France s'est arrêtée mais pas le basket. Louise continue à se rendre à ses entraînements chaque semaine au sein du Cercle d'Education Physique Poitiers Basket à la fois pour progresser, se défouler et partager des moments uniques avec ses coéquipiers. Plusieurs femmes font désormais partie de l'équipe, pour son plus grand plaisir. Elle rêve aujourd'hui de faire son retour au sein de l'équipe nationale et de poursuivre ainsi son expérience de sportive de haut-niveau. Une histoire encore en cours d'écriture... ■

1. Préparation pour intégrer le monde du travail

APAJH de la Vienne |

L'Activité Physique Adaptée, une ambition forte portée par les professionnels



L'activité physique, qu'elle soit sportive ou en lien étroit avec la santé, est une composante importante du bien-être des personnes et de leur parcours de vie. C'est pour cette raison que l'APAJH de la Vienne (86) s'est pleinement engagée pour proposer à l'ensemble des personnes qu'elle accompagne des prestations autour de l'Activité Physique Adaptée (APA).

Une démarche rendue possible grâce aux compétences d'enseignants en Activité Physique Adaptée-Santé (APA-S), d'éducateurs sportifs, de professionnels sensibilisés au sein même des établissements et services ainsi que sur le Pôle d'Appuis et de Ressources « Programme en Santé ».

Maison d'Accueil La Solidarité

Guillaume Roy est professeur d'Activité Physique Adaptée à la Maison d'accueil La Solidarité : « Le travail que nous réalisons au sein de l'établissement avec les personnes accompagnées leur permet de développer des compétences dans de nombreux domaines (moteur, cognitif, relationnel). Ces apprentissages demandent de la

répétition et des stratégies éducatives spécifiques afin que la personne puisse s'inscrire pleinement dans l'activité. Un de nos objectifs, à travers ces apprentissages, est de mener nos interventions en dehors des murs de l'établissement et ainsi de pouvoir généraliser ces acquis quel que soit l'environnement. Nous avons la chance d'avoir des comités (Comité Départemental de Sport Adapté, Comité Départemental HandiSport, Comité Départemental Olympique Sportif), des Associations sportives (canoë kayak, taekwondo) et des infrastructures (piscines, patinoires) dans notre département avec qui nous avons créé un partenariat favorisant l'inclusion en milieu ordinaire. Ces entités ont en leur sein de plus en plus de professionnels formés à l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Cela permet de répondre au mieux aux besoins de la personne, de maintenir et de développer de nouvelles compétences avec comme objectif final de favoriser l'autodétermination de la personne à réaliser cette activité sportive. »

IME Henri Wallon

Au sein de l'Institut Médico-Educatif (IME) Henri Wallon, les deux enseignants en Activité Physique Adaptée-Santé, Laetitia Guillerme et Xavier Lidon, développent également des activités adaptées à tous les jeunes de l'établissement en fonction de leurs compétences et de leurs besoins. ►

- Les Jeux Olympiques de 2024 sont une très belle opportunité pour mettre en place des initiatives et faire vivre le sport aux jeunes. Laetitia Guillaume et Xavier Lidon se sont ainsi engagés pour que leur établissement soit labellisé « Génération 2024 », ce qui est le cas depuis juin 2023.

Une labellisation décernée grâce à plusieurs actions déployées par les deux professionnels :

- l'organisation d'Olympiades chaque année (la prochaine est prévue le 6 juin 2024).

« Cette journée est banalisée pour l'ensemble des jeunes accueillis et pour les professionnels. Le déroulement de la journée est basé sur l'esprit des Jeux avec : une flamme, un drapeau, le serment des participants, l'ouverture et la fermeture des olympiades. »

8 équipes sont constituées, elles mélangent professionnels et enfants de groupes différents.

Les équipes vont s'affronter en réalisant des épreuves d'activités physiques, sportives et artistiques durant toute la journée. Le classement des équipes est annoncé lors de la cérémonie de clôture par la directrice de l'IME :

- La participation aux journées de Sport partagé avec le collègue Georges Sand de Châtelleraut (journée de compétition avec des équipes composées d'enfants en situation de handicap avec des collégiens)
- La participation d'un groupe de jeunes compétiteurs (par le biais du comité départemental du



sport adapté de la Vienne) à la levée des drapeaux Olympiques lors d'un atelier organisé par Grand Poitiers « Jouons le futur - Paris 2024 »

- Enfin, l'IME a pour projet de pouvoir emmener des jeunes aux Jeux Olympiques ou Paralympiques pour vivre de l'intérieur ce moment riche et particulier.

Pôle « Programme en santé »

Fort de d'une dynamique portée par ses professionnels, et convaincue des bienfaits de l'Activité Physique, l'APAJH de la Vienne a fait le choix de se doter d'un Pôle « Programme en santé » qui intervient auprès de l'ensemble des établissements et services.

Placé sous la responsabilité d'une infirmière, Aurélie Desmidt, et d'un enseignant en activité physique adaptée, François Vialettes, ce Pôle promeut la santé et l'activité phy-

sique auprès des professionnels de l'Association et apporte à ces derniers un soutien pour déployer des projets en accord avec les besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Aurélie Desmidt et François Vialettes sont notamment à l'origine, avec une équipe pluridisciplinaire de l'IME Roger Godin, du projet « Prends soin de tes baskets ». L'objectif de ce projet est de lutter contre les comportements sédentaires des jeunes accompagnés par l'établissement. L'ensemble des professionnels de l'IME est investi dans cette opération et comprend les bienfaits de l'activité physique sur la santé et sur le bien-être des personnes.

Les professionnels mettent en place un programme de séances individuelles et collectives établi par l'enseignant en APA-S pour certains jeunes aux besoins ciblés prioritaires (priorités déterminées notamment en fonction de problèmes de santé et/ou de troubles du comportement).

Aujourd'hui, l'équipe du Pôle intervient directement en appui aux établissements, sur la mise en place de partenariats extérieurs et la mise en place de séances d'activités physiques. Quel que soit le type d'activités choisies ou le projet mené, des interventions de sensibilisation en lien avec la santé sont organisées afin de rappeler qu'au-delà du bien-être qu'elle apporte « l'activité physique est un moyen thérapeutique non médicamenteux qui prévient l'apparition de maladies chroniques sur le long terme ». ■



Interview | Marion Etienne

« Le sport peut être utilisé comme un moyen »



Marion Etienne est professeure d'Activité Physique et Sportive Adaptée sur le pôle adulte de l'établissement

de Sens depuis 2012.

Elle intervient sur l'ESAT, l'EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé) Hébergement et Service ainsi que sur le SAMSAH avec un public d'adultes en situation de handicap. Par ce travail, elle œuvre quotidiennement pour l'inclusion.

**Quel est votre parcours ?
En quoi consiste votre travail
et auprès de quel public ?**

J'ai fait une licence de sport puis un master en deux ans avec une spécialisation Activité Physique Adaptée donc pour tout type de handicap ou de spécificité dans le sport. Nous partons du principe que l'activité physique peut être adaptée à chacun, c'est l'activité qui va s'adapter à la personne et non l'inverse. Nous pouvons proposer une activité à toute personne, qu'elle ait des problèmes physiques, psychiques ou sociaux. A l'heure actuelle, je fais des activités collectives comme la marche, l'escalade, le football, la natation ou le vélo et des activités plus individuelles comme du renforcement musculaire. J'essaye de varier les activités

pour que chacun puisse en trouver une qui lui corresponde.

Vous intervenez aussi bien sur l'activité sportive que physique ?

L'activité sportive est une partie de l'activité physique, c'est la pratique d'un sport qu'il soit individuel ou collectif, en compétition ou pas. Je fais pratiquer des activités sportives et je suis davantage sur les activités physiques car la sédentarité est assez présente chez les personnes que nous accompagnons. L'activité physique peut se pratiquer par tout le monde à tout moment et l'activité sportive doit être adaptée pour les personnes accompagnées. C'est pour cela que j'essaye vraiment d'individualiser mon accompagnement car chaque per- ▶



► sonne est différente et n'a pas les mêmes besoins. Dans une même équipe (par exemple de football), ils jouent tous ensemble mais vont avoir chacun leurs spécificités et je vais essayer d'agir sur chacun pour qu'ils puissent développer le meilleur d'eux-mêmes.

Comment appréhendez-vous votre rôle d'éducatrice sportive ? Qu'est-ce que vous essayez de transmettre ?

J'essaie de mettre le corps en mouvement, de favoriser une activité physique quotidienne par des petites choses. Mon rôle c'est aussi de montrer qu'on peut adapter, l'activité à la personne. L'idée c'est de prendre plaisir parce que le cas contraire les personnes ne vont pas s'y tenir. Pour cela il faut être à l'écoute des envies, être dans l'empathie, questionner sur ce qui peut plaire et être inventif : plus l'activité va être ludique et plus ils vont la faire de façon régulière. C'est ce que j'essaie de leur transmettre.

Quels bénéfices du sport observez-vous sur les personnes que vous accompagnez ?

Evidemment nous observons des bénéfices sur la santé de certains, mais je vois surtout des bénéfices sur le plan psychologique grâce au dépassement de soi. Je fais par



Il faut être à l'écoute des envies, être dans l'empathie, questionner les personnes sur ce qui peut leur plaire et être inventif car plus l'activité va être ludique et plus elles vont la faire de façon régulière.



exemple de l'escalade donc certaines personnes vont se dépasser, aller tout en haut, chercher la difficulté. Lorsqu'on se retrouve face à soi-même à faire des choses qu'on pensait impossibles il y a un bénéfice certain au niveau de l'estime de soi. Je recherche aussi beaucoup l'autonomie, par exemple toujours à l'escalade les personnes vont s'assurer entre elles, se faire confiance, apprendre comment faire un nœud, comment on met le matériel de sécurité. C'est eux qui vont être acteurs de leur pratique, moi je suis là pour accompagner. La personne sera d'autant plus fière d'elle si elle arrive à tout faire elle-même. En lien avec les éducateurs je suis en mesure de travailler certaines choses du quotidien grâce au sport. Le sport est alors utilisé comme un « moyen ».

Justement en quoi le sport peut-il être un vecteur d'inclusion ?

Je trouve que par le sport, par une même pratique, tout le monde se retrouve face aux mêmes règles, au même but et finalement par-

tage le même centre d'intérêt. Le sport est un lieu de socialisation. Par exemple, une des personnes accompagnées a intégré le club de natation de la ville de Sens, elle est incluse dans l'équipe de natation. Ou encore le week-end dernier lors d'une compétition d'escalade, un des grimpeurs a participé en même temps que les autres, il a pu s'épanouir et être encouragé par tous les membres du club car il en fait partie. L'inclusion a aussi ses limites : il faut que ce soit bénéfique dans les deux sens. D'une part, il faut réussir à accompagner les personnes. Je sais que certains n'ont pas envie d'intégrer un club, c'est pour ça que je propose aussi des activités en petits groupes. L'individualité est importante comme ce que la personne exprime. D'autre part il faut sensibiliser les personnes qui encadrent dans les clubs. Certains refusent au début par manque d'information donc la sensibilisation est le plus gros du travail à faire pour l'inclusion. ■

Santé |

Prise en charge du sport sur prescription médicale

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le sport est plus que jamais au centre de l'actualité. Qu'il s'agisse d'un loisir, d'une compétition ou d'un moyen de lutter contre la sédentarité des Français, le sport est au cœur de divers projets et lois. Des initiatives sont mises en place sur tout le territoire afin de lutter contre la sédentarité des Français, susceptibles de toucher particulièrement les 12 millions de personnes en situation de handicap.

Le sport sur prescription médicale est possible. La loi du 2 mars 2022, visant à démocratiser le sport, a notamment pour objectif de renforcer le développement du sport santé, en élargissant la liste des professionnels de santé pouvant prescrire et renouveler une activité physique adaptée, ainsi que celle des patients pouvant en bénéficier.

Le décret n° 2023-235 du 30 mars 2023 précise que la prescription médicale, jusqu'à présent ouverte aux personnes en affection longue durée (ALD), est maintenant autorisée pour les personnes atteintes de maladies chroniques, pour les personnes présentant des facteurs de risque, et les personnes en situation de perte d'autonomie due au handicap ou au vieillissement.

Cette prescription initiale autorisée pour l'ensemble des médecins in-

tervenant dans la prise en charge des patients concernés, peut être renouvelée et adaptée avec l'intervention d'un masseur-kinésithérapeute (sauf avis contraire du médecin).



Le décret n° 2023-234 du 30 mars 2023 précise que tout médecin intervenant dans la prise en charge d'un patient, peut désormais prescrire au patient de l'Activité Physique Adaptée (APA) pour une durée de 3 à 6 mois renouvelable, lorsque ses effets bénéfiques ont été démontrés.

Des bienfaits physiques et psychologiques

Afin de garantir une bonne santé, il est nécessaire de réaliser une pratique physique ou sportive régulière, adaptée, sécurisante et progressive (type RASP). Il existe des actions de prévention visant notamment à éviter la dégradation de la qualité de vie et l'aggravation de gênes fonctionnelles, en luttant contre les risques de complications cardio-vasculaires et de surhandi-

caps. L'activité physique ou sportive permet d'améliorer les capacités fonctionnelles, de réduire les effets négatifs et la détérioration provoqués par le handicap et le vieillissement. Lorsque la pratique sportive est collective, elle fait sortir la personne en situation de handicap de l'isolement, facilite son intégration sociale, maximise ses capacités, et améliore sa confiance et son estime de soi. Ces pratiques peuvent représenter une activité ludique permettant de dépasser son handicap et même de l'oublier temporairement. ■

Activité physique

Activité sportive

L'activité physique se définit comme l'ensemble des pratiques simples sollicitant les muscles et entraînant une dépense d'énergie supérieure à celle dépensée au repos. *Exemple : monter les escaliers, nettoyer le sol, jardiner, marcher pour aller faire ses courses, faire du vélo d'appartement...*

L'activité sportive regroupe l'ensemble des exercices physiques, individuels ou collectifs, pratiqués en observant certaines règles précises.

Florian Bellier,
éducateur sportif spécialisé à l'IME
Val Lorie de Saint-Herblain
(APAJH de Loire-Atlantique)
et Coordinateur des Activités
Physiques et Sportives sur
l'ensemble de l'association
en Loire-Atlantique.

Diplômé en 2016 et Enseignant en Activités Physiques Adaptées depuis 2018 au sein de l'IME, c'est en février 2020 que Florian Bellier débute en tant qu'Éducateur sportif spécialisé et Coordinateur des Activités Physiques et Sportives.

À l'origine, la Coordination des Activités Physiques et Sportives était une expérimentation auprès des SESAD¹. Puis, en septembre 2023, celle-ci a été généralisée au niveau associatif et son périmètre d'intervention s'élargit aux établissements et services de l'APAJH en Loire-Atlantique.

La Coordination des Activités Physiques et Sportives a 3 objectifs :

- Accompagnement des personnes en situation de handicap dans une pratique sportive régulière et pérenne sur le territoire ;
- Sensibilisation des professionnels de l'IME, des familles des personnes accompagnées et des clubs de sport sur les bienfaits de l'activité physique ;
- Faire vivre une culture sportive dans l'association.

Combien de personnes accompagnez-vous ?

L'IME Val Lorie de Saint-Herblain accompagne de 40 à 45 personnes et en tant qu'Éducateur Spécialisé j'accompagne 35 jeunes en situation de handicap.

Quelle est la différence entre une activité physique et une activité sportive ?

L'activité physique est une dépense d'énergie, quand le corps est en mouvement.

Par exemple à l'IME, lorsque l'on doit prendre le bus, on réalise le trajet à pied, ou quand les jeunes effectuent du jardinage et le ménage. Il s'agit d'une activité régulière qui a une répercussion sur le bien-être et la santé des personnes.

L'activité sportive est la pratique d'un sport avec des règles pour atteindre un but, un enjeu.

Elle se pratique de manière individuelle ou en collectif avec la même envie : celle de gagner.

Quels sont les initiatives/projets mis en place au sein de l'IME ?

De nombreux projets ont été mis en place pour développer l'activité physique et sportive : on réalise des rencontres sportives en partenariat avec des lycées de l'agglomération nantaise.

Les personnes accompagnées par l'IME participent à un triathlon où 2 équipes de 3 jeunes sont formées. Le fait de participer à ces événements en lien avec le milieu dit « ordinaire », permet de faire vivre l'inclusion, qui se situe au cœur de la pratique sportive.

Nous travaillons avec des clubs sportifs, ce qui permet aux jeunes d'avoir une pratique sportive hors de l'IME et de sensibiliser ces clubs à l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Avez-vous observé des changements auprès des personnes que vous accompagnez ?

Des partenariats avec des clubs professionnels de Nantes nous permettent de bénéficier de places pour des matchs, ce qui entraîne davantage d'intérêt, pour les bénéficiaires de l'association, et peut engendrer la pratique d'une activité sportive par la suite.

Ceci leur permet de développer un bien-être physique, psychologique et social, et ainsi de favoriser des expériences de partage.

Est-ce qu'il existe un rythme pour la pratique des activités physiques et sportives à l'IME ?

Le rythme est hebdomadaire.

J'accompagne 5 groupes de jeunes chaque semaine et chaque groupe pratique 5 activités sportives différentes dans l'année, en fonction des objectifs des jeunes.

Ce sont les jeunes accompagnés à l'IME qui choisissent les activités qu'ils souhaitent faire, en fonction de leur objectif et de leur goût pour la discipline. ■

¹ Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

Sport scolaire |

Le défi de l'inclusion sportive en milieu scolaire

Depuis 2013, le Code de l'éducation intègre le concept d'« école inclusive », qui vise à garantir à tous les élèves de la maternelle au lycée une scolarisation de qualité qui prenne en compte leur singularité et leurs besoins éducatifs particuliers. Mais qu'en est-il en matière d'Éducation Physique et Sportive (EPS) ? Enquête... sur le terrain.

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Un axe important de l'école inclusive est la mise en place des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), régies par un texte officiel de 2015. La décision d'orienter un élève vers un dispositif ULIS relève de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ces dispositifs accueillent des élèves présentant divers troubles tels que des troubles cognitifs, du langage, des fonctions motrices et sensorielles, voire des troubles multiples associés.

Quel que soit leur handicap, les élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS sont systématiquement inscrits dans une classe de référence en fonction de leur âge. Ils ont ensuite, selon leurs besoins spécifiques, des modalités de scolarisation aménagées. Ils peuvent suivre certains enseignements dispensés par un professeur, enseignant spécialisé et coordonnateur du dispositif. Au besoin, un Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap en dispositif collectif (AESH-Co) intervient en complément. Pour offrir un environnement éducatif adapté aux élèves, l'effectif d'un dispositif ULIS est théoriquement limité à 12 élèves dans le premier degré et 10 élèves dans



le second degré, même si l'Inspecteur d'Académie peut également augmenter l'effectif si la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS) des élèves le permet.

Pour autant, le nombre d'ULIS, même s'il est en hausse (10 272 en 2023, de l'école élémentaire au lycée), est loin de couvrir tous les besoins avec une augmentation notable du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés. Ils étaient environ 320 000 élèves en 2017, 400 000 en 2021 et plus de 430 000 à la rentrée 2023.

Des lacunes dans le système

Ainsi, le nombre de places en ULIS reste insuffisant ; et de nombreux élèves sont scolarisés sans le soutien nécessaire du dispositif ULIS, qui leur permettrait de suivre une scolarité adaptée à leurs besoins. Ils peuvent également être accompagnés par un AESH individuel, souvent amené à s'occuper de plusieurs élèves au sein de différents établissements. Cependant, le manque de personnel conduit parfois à des conditions de scolarisation compliquées, voire difficiles à vivre pour les élèves concernés. ►

► Baptiste Aba est professeur d'Éducation Physique et Sportive dans un collège à Orly depuis 4 ans. Une section ULIS y est ouverte et il a lui-même constaté les limites du système : « Lorsque je suis arrivé au collège, j'étais professeur principal d'une classe de 6ème. Une élève n'avait pas eu de place en ULIS à cause de formalités administratives mal effectuées et devait donc attendre l'année suivante. Elle a passé toute l'année dans ma classe en cours avec les autres élèves alors qu'elle n'était pas en mesure de les suivre correctement, ni moi de les lui expliquer. Au bout de quelques mois, elle a enfin obtenu l'aide d'un AESH, mais le début d'année a été vraiment très difficile pour elle, y compris au niveau de son intégration avec les autres élèves ».

L'Éducation Physique et Sportive en lien étroit avec les ULIS

Les coordonnateurs ULIS coopèrent souvent avec les enseignants d'EPS pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap. Cependant, l'inclusion n'est pas toujours évidente et les enseignants sont souvent conduits à adapter les consignes et les activités en fonction des capacités des élèves en situation de handicap, comme l'explique Baptiste Aba : « Le coordonnateur ULIS nous sollicite une fois qu'il a eu le temps de découvrir ses élèves et donc une fois que l'année est déjà lancée. Dans certains cas, cela ne pose aucune difficulté particulière mais dans d'autres cela peut être plus compliqué. En effet, en fonction des troubles, nous avons des élèves qui n'interagissent pas avec les autres, notamment en cas de troubles moteurs les empêchant de pratiquer réellement l'activité enseignée. Dans

« Adapter les consignes quand on est tout seul et pas spécialement formé pour, ce n'est pas évident !

Baptiste Aba, professeur d'Éducation Physique et Sportive

ces cas-là, nous lançons d'abord le reste de la classe. Une fois celle-ci en activité, nous pouvons nous occuper des élèves d'ULIS en essayant de leur expliquer et surtout de leur montrer ce que nous attendons. La plupart des élèves d'ULIS que j'ai eus avaient besoin d'une adaptation des consignes. Par exemple, en badminton, il fallait à la fois expliquer le principe du jeu aux élèves d'ULIS et développer la stratégie de jeu au reste de la classe qui connaissait déjà le principe. Quand on est tout seul et pas spécialement formé pour, cela n'est pas évident ! ».

Une solution pour l'avenir : développer la formation des enseignants

Un autre défi majeur réside dans la formation initiale et continue des enseignants. Insuffisante concernant la prise en compte des besoins particuliers des élèves, elle génère parfois chez eux un sentiment d'incompétence qui complexifie leur travail. Baptiste Aba a suivi un parcours classique, de son master en STAPS2 à son agrégation, et pourtant il ne sait presque rien à propos du handicap. « Je n'ai pas eu une seule unité d'enseignement sur le handicap dans toute ma formation. Nous nous retrouvons parachutés sur le terrain, confrontés à des élèves qui nécessitent de réelles connaissances et nous ne les avons pas » déplore-t-il. Les professeurs peuvent faire des demandes de formation, mais elles sont limitées. Ainsi contraints, ces derniers

ont tendance à donner la priorité à des formations concernant des activités inscrites dans les programmes qu'ils ont besoin de maîtriser davantage. Concernant le handicap, il faut donc souvent se former sur son temps personnel comme l'indique Baptiste Aba : « Si je souhaite obtenir des informations, il faut que je fasse des recherches de mon côté. C'est difficile d'une part car le sujet est complexe et que les informations sont très disparates, et d'autre part car les autres fonctions de notre métier ne nous laissent que peu de temps. Avec 120 élèves par an, nous avons malheureusement beaucoup d'autres situations à gérer ».

Depuis 2021, une formation initiale aux besoins éducatifs particuliers de 25 heures minimum est devenue obligatoire pour les nouveaux professeurs. C'est un pas en avant, même s'il est indispensable de déployer un véritable plan de formation continue pour les enseignants déjà en poste.

Le récent «pacte enseignant», mis en place à la rentrée 2023, contient un volet sur l'appui à la prise en charge des élèves avec des besoins éducatifs particuliers, mais la question de la formation des enseignants dans ce domaine demeure floue. Un chantier qui reste donc à poursuivre collectivement pour construire une société réellement inclusive. ■

¹ education.gouv.fr
² Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Accessibilité |

Accessibilité aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : changements profonds ou illusions ?

Événement d'envergure mondiale, les Jeux Olympiques (26 juillet - 8 août 2024) et Paralympiques (28 août - 8 septembre) de Paris 2024 verront défilé 15 à 16 millions de visiteurs, dont 350 000 personnes en situation de handicap. Alors que le coup d'envoi des Jeux se rapproche, la question de l'accessibilité est plus que jamais une source d'inquiétude pour les personnes en situation de handicap, leurs familles et les associations.

Coup de projecteur sur un retard difficile à combler

Rappelée à l'ordre, en avril dernier, par le Conseil de l'Europe pour ne pas avoir garanti, jusqu'à présent, des droits égaux aux personnes en situation de handicap, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments, des installations et des transports publics, la France est loin d'être un modèle d'accessibilité. Pourtant, la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirme le principe d'accessibilité pour tous. Elle clarifie par ailleurs que les transports collectifs doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Transports, hébergements, accessibilité des sites, des commerces... Les chantiers de préparation pour les J.O sont nombreux. Nombreux afin de rattraper notre retard. En retard sur les chantiers dont le but est de rattraper notre retard. Une vérité seulement méconnue de ceux dont l'accès aux services communs de la vie quotidienne n'est pas conditionné par ces mesures en faveur l'accessibilité.

Les initiatives visant à garantir l'accessibilité des déplacements pendant les Jeux se focalisent néanmoins principalement sur les transports. Un plan d'action visant à renforcer l'accessibilité des

transports franciliens pendant les Jeux a d'ailleurs été signé lors du Comité interministériel du handicap (CIH), le 20 septembre 2023, par la Première ministre, la présidente d'Île-de-France Mobilités et les présidents directeurs du groupe ADP, de la RATP et du groupe SNCF. Il se compose de 10 mesures à réaliser en 10 mois : développement accessibilité sonore et visuelle du métro, renforcement de la qualité des services d'assistance et des équipements dans les gares et les aéroports, renforcement des contrôles et des sanctions des taxis et VTC qui ne respectent pas la réglementation pour la bonne prise en compte des personnes en situation de handicap...

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Une assistance pour prendre son train, un calculateur d'itinéraire pour les Personnes en Fauteuils Roulants (PFR), un service de navettes dédié aux spectatrices et aux spectateurs en fauteuil roulant, un accès privilégié aux comptoirs dépose bagages et à l'embarquement pour les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) chez Air France, sont parmi les mesures qui seront mises en place.

Les Jeux de Paris sont une opportunité sans précédent d'amorcer une transition vers une ville plus accessible. Malgré les efforts, trop reste à faire en trop peu de temps. Oui, le parc de taxis adaptés au transport de personnes à mobilité réduite ►

► et utilisateurs de fauteuils roulants va être développé, mais beaucoup de trottoirs restent impraticables pour les personnes en fauteuils roulants. Oui, une assistance gratuite est disponible pour prendre son train, mais dans un nombre de gares limité avec en moyenne seulement 2 places par train (4 lorsque 2 rames sont associées). Oui, l'accessibilité des transports sera accrue, mais y a-t-il assez de toilettes publiques accessibles sur le chemin ? Y a-t-il des salles de change disponibles pour répondre aux besoins de certaines personnes en situation de handicap ? La réflexion autour de l'accessibilité se doit d'être complète et globale.

Héritage durable en matière d'accessibilité : un espoir fondé ?

Les chiffres sont clairs, près de 18 % de la population française est concernée par un handicap moteur, sensoriel, cognitif ou psychique et les prévisions démographiques tablent sur une population de 13,2 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en 2030.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques auront des bénéfices évidents parmi lesquels celui de mettre en lumière nos manquements en matière d'accessibilité. L'espoir qui entoure les Jeux Olympiques et Paralympiques réside dans la création de nouvelles normes d'accessibilité ainsi que dans l'adoption de ces nouvelles normes dans nos habitudes.



Malheureusement, beaucoup de mesures pour l'accessibilité pour les Jeux ont été créées spécifiquement pour les Jeux et n'ont pas vocation à s'inscrire dans la durée. Par exemple, le renforcement du nombre de navettes adaptées aux personnes à mobilité réduite et utilisateurs de fauteuils roulants est une solution temporaire mise en place dans le cadre des Jeux. La continuité du dispositif dans le temps n'a pas été discutée.

Le Président de la République, Emmanuel Macron a annoncé en avril 2023, lors de la Conférence Nationale sur le Handicap (CNH), que l'Etat consacra 1,5 milliard pour le renforcement de l'accessibilité des lieux publics, grâce à un projet sur 5 ans. Parmi les mesures, on retrouve la mise en accessibilité de toutes les gares prioritaires nationales d'ici 2027, la mise en accessibilité partielle des métros via l'accessibilité sonore et visuelle et un plan d'amélioration de la qualité de service et d'assistance pour les

voyageurs (transport aérien et ferroviaire) en collaboration avec les opérateurs de transports. Certains applaudissent le montant du budget alloué à ce projet mais beaucoup critiquent le flou qui l'entoure. Comment croire à une société toujours plus accessible quand la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, rappelle : « *il ne faut pas demander la lune. Le métro classique ne sera probablement jamais accessible aux personnes à mobilité réduite* » ?.

Une question essentielle se pose, qu'en est-il des autres villes françaises ? Certes, les Jeux mettent la capitale à l'honneur, ainsi que les quelques autres villes accueillant les épreuves qui ne peuvent se dérouler à Paris, mais il est primordial d'envisager l'accessibilité dans sa globalité au niveau national. ■

APAJH Moselle |

Accessibilité du stade du FC Metz : une longue histoire et une belle victoire !

Jean-Louis Ardner, président de l'APAJH Moselle, a mené un combat pendant des années pour l'accessibilité du stade du Football Club de Metz. Tout commence il y a plus de 20 ans...

Quand commence exactement votre démarche et pourquoi ?

L'histoire débute en 2000 par un courrier paru dans le *Républicain Lorrain*. L'APAJH y dénonce le fait que, malgré la mise en service de deux nouvelles tribunes dans l'enceinte du stade du Football Club de Metz, les supporters en situation de handicap restent relégués au bas d'une tribune, leur visibilité réduite par les panneaux publicitaires et à des places non abritées des intempéries.

Quelles sont les premières actions mises en œuvre ?

Cette tribune choc est alors suivie de nombreux échanges avec les instances responsables avec à chaque fois des réponses dilatoires malgré des interventions d'autres associations concernées. La loi de février 2005, et notamment les textes concernant l'accessibilité des ERP¹, nous a permis de veiller au grain. Ainsi en 2021, dès l'annonce de l'inauguration d'une dernière tribune, l'APAJH est à nouveau intervenue avec les conseils d'autres associations départementales. La commune signataire du permis de construire n'ayant pas répondu, nous nous sommes adressés au FC Metz, nouveau propriétaire du stade, qui a enfin identifié nos compétences et a accepté de revoir l'accessibilité du stade.

Comment est-ce que le chantier s'est déroulé ?

Début 2022, toujours avec d'autres associations du secteur, nous avons réussi à obtenir un rendez-vous d'abord avec le directeur de la sécurité du stade, Jean-François Girard. Nous avons dès lors fait une réunion par mois et tout a été mis sur la table : l'accessibilité des emplacements (fauteuils, sièges PMR², accompagnants) puis la nécessité d'une billetterie accessible aux personnes en situation de handicap, que ce soit moteur, visuel ou auditif, et enfin l'accessibilité directe (cheminements, voirie dépose minute et places de stationnement). Dans le même temps, nous avons effectué des visites en situation réelle car il ne suffit pas d'être accessible, il faut que les conditions soient les mêmes pour tous, notamment en termes de sécurité, de visibilité et de protection contre les intempéries. Après une dizaine de réunions puis un coup de pouce bienvenu de la directrice générale du FC Metz, Hélène Schrub, qui a montré un réel intérêt à l'accessibilité de tous aux manifestations sportives, le stade est aujourd'hui quasiment entièrement accessible à la centaine de supporters en situation de handicap. Nous sommes en train de procéder aux dernières adaptations.



Quelles sont les prochaines étapes ?

A partir de maintenant nous allons communiquer pour informer les personnes en situation de handicap, nous allons travailler avec la presse locale et concevoir une plaquette de présentation. Par ailleurs, la directrice du stade a fait appel à nous pour qu'on lui propose tout dispositif innovant afin d'améliorer encore la participation des supporters sportifs. Enfin, nous allons maintenant déployer cette démarche d'accessibilité aux enceintes sportives du département et même éventuellement essayer de toucher d'autres régions. L'idée est de donner l'exemple, de montrer concrètement comment, avec beaucoup de persévérance, rendre une installation sportive accessible pour tout à toutes et à tous. L'accessibilité universelle en somme ! ■

¹ Etablissements Recevant du Public

² Personnes à Mobilité Réduite



Judo adapté |

Une échappée sportive qui porte ses fruits à l'EEAP¹ Tony Larue en Seine-Maritime



Abderhaman, jeune de 16 ans avec un déficit sévère, est accueilli à l'EEAP Tony Larue du Grand Quevilly. Il souffre d'une thrombopénie centrale greffée qui provoque une limitation importante de sa mobilité et qui l'a longtemps amené à se déplacer seulement à genoux. Aujourd'hui, sous la surveillance des éducateurs, il marche seul. La pratique du judo adapté avec un professeur attentif, et sous l'œil averti des kinésithérapeutes et de la psychomotricienne, a joué un rôle non négligeable dans sa progression.

Elisabeth Alazard-Schneider, membre du bureau chargée de la réflexion sur l'école inclusive à l'APAJH de Seine-Maritime, en témoigne à partir de propos recueillis auprès de Farid Yazid, professeur de judo adapté et Vanessa Baudry, éducatrice spécialisée : « Lors des premières séances auxquelles il a participé, Abderhaman ne marchait pas. Il arrivait en fauteuil avec l'aide de la psychomotricienne car et il éprouvait des difficultés importantes à rester dans le cadre du tatami, il tentait de sortir de la salle. Aujourd'hui, il marche sans aide et reconnaît les différentes phases de la séance instaurées par Farid : enfilage du kimono et gong qui ouvre la séance lui sont devenus familiers. Il participe ensuite activement à l'éveil moteur qui débute l'activité. Ainsi, il sait désormais utiliser l'échelle de marche et réussit à se mettre en situation intentionnelle en suivant les consignes sou-

vent données en langue des signes. Il s'investit aussi dans la séance personnalisée qui lui est ensuite proposée pour travailler sa rétractation musculaire. Il accepte désormais les contacts, même avec sa sœur alors que leurs rapports, dans le milieu familial, sont très conflictuels. Il s'adapte aux situa-

“
Une échappée sportive hebdomadaire qui l'épanouit comme le prouve son sourire en cours comme en fin de séance !
”

tions proposées, essaie de dégager une jambe bloquée par l'animateur, se laisse renverser, accepte de passer sous un bâton... À la fin de la séance, au son du gong, comme les deux ou trois autres jeunes présents, il retrouve son calme et son langage corporel habituel sur l'air désormais familier de Beautiful Chinese. Une échappée sportive hebdomadaire qui l'épanouit comme le prouve son sourire en cours comme en fin de séance ! » ■

¹ Etablissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés

APAJH Calvados |

Une équipe de champions en para canoë-kayak adapté

Depuis 2017, l'IME de Saint Rémy sur Orne mène un projet d'inclusion par le sport à travers la pratique du canoë-kayak. Une initiative, menée en partenariat avec le club de kayak de Pont-d'Ouille pour les entraînements et celui de Thury Plein Air pour le matériel, qui a permis à plusieurs jeunes de prendre part au championnat de France para canoë-kayak adapté pour la troisième année consécutive.



L'année dernière, des jeunes du SESSAD du Hom (Calvados) ont rejoint le groupe et cette année ils étaient nombreux à être qualifiés : dix jeunes de l'IME et deux jeunes du SESSAD ont participé au championnat à Poses et Val-de-Reuil, du 28 septembre au 1er octobre dernier.

Au total 40 médailles ont été remportées :

- 20 titres de champion de France en nationale 1
- 2 titres de champion de France en nationale 2
- 12 titres de vice-champion de France en nationale 1

- 2 titres de vice-champion de France en nationale 2
- 4 places de troisième

Les participants étaient soutenus par d'autres jeunes de l'IME qui, pour la première fois cette année, ont organisé un groupe de supporters. Un engouement dû aux victoires des années précédentes et qui montre que le sport joue un rôle positif et constructif dans la vie des jeunes, que ce soit en le pratiquant mais également en profitant du lien social qu'il peut offrir.

Une cérémonie de mise à l'honneur des médaillés a eu lieu le 17 novembre dernier. ■

Découvrez le reportage
Partout Solidaire de l'année
dernière sur le sujet





A la rencontre de nos fervents supporters de rugby, pour l'un d'entre eux devenu sportif lui-même !



« Je suis supportrice de l'équipe de rugby de Toulouse depuis deux ans et demi. J'aime l'ambiance des stades et cela me permet de faire la connaissance d'autres personnes qui aiment le rugby comme moi. Je pense que c'est important pour les athlètes d'avoir du monde autour pour les encourager. Pour les supporters c'est une opportunité de rencontrer des joueurs, je pense que c'est grâce à ce type de rencontres qu'on peut susciter l'intérêt pour le sport de manière générale. Aujourd'hui je pratique moi-même un sport, le tennis de table en Sport Adapté loisir toutes les semaines. L'occasion de me défouler et de vivre des moments à part : j'ai une maladie qui me fait trembler mais quand je joue ce n'est plus le cas ! ».

Nathalie VILLALBA, accompagnée par l'APAJH du Tarn



« J'ai participé au championnat de France du sport adapté à Toulouse. J'avais un peu de frissons pour porter le bouclier. Je suis fan du rugby et supporter du CO (Castres Olympique) depuis toujours. J'étais spectateur puis j'ai commencé le sport adapté. J'ai remporté une médaille et le trophée avec l'équipe et j'en suis très fier ».

Stéphane Alherbe, Travailleur à l'ESAT Les Ateliers de Braconnac, en entretien des locaux



« J'aime le CO (Castres Olympique) parce que c'est l'équipe de Castres. Je le suis depuis petit, je regarde tous les matchs à la télé et au stade. J'aime le rugby et le CO. Allez le CO ! ».

Florent Favre-Clément, travailleur à l'ESAT Les Ateliers de Braconnac en sous-traitance industrielle



Zoom sur le gagnant du Trophée APAJH Sport 2022



Lauréat dans la catégorie Sport Lors de la cérémonie des Trophées APAJH 2022, the PEAK est un parc d'aventure qui met en place des outils pour que tout le monde puisse vivre des sensations : personnes à mobilité réduite, personnes aux déficits moteurs légers ou mentaux, visuels et auditifs. En 2023, ils ont reçu la visite de 181 structures soit 684 personnes et 67 particuliers. Et visiblement les retours sont plus que positifs !

« Nous sommes ravis de cette expérience unique et riche en émotions. Les résidents ont pris un réel plaisir et nous avons pu les découvrir sous un autre jour. Ils ont tous adoré la

tyrolienne ! Le parcours est vraiment adapté pour permettre l'évolution des personnes à mobilité réduite tout en maintenant leur autonomie. » Adeline

« L'accueil est agréable, très adapté. L'équipe est à l'écoute des besoins des personnes accompagnées ; ils tiennent compte de leurs capacités et émotions, et agissent en fonction. Nous reviendrons ! Merci. » Sébastien

Vous voulez tenter l'expérience ?

Rendez-vous au
26 avenue des Fourneaux
17690 ANGHOUAINS
contact@thepeak.fr
Tél. : 05 46 31 38 83 - www.thepeak.frh

Destination « Recherche action participative »

Participer c'est...

Les membres du comité de pilotage du projet de recherche « Coopération et gouvernance participative », à Meximieux.

Notre projet de recherche action participative arrive à mi-chemin. Le moment de faire un premier bilan, de regarder ce qui a été fait, de partager les premiers résultats.

Durant les six premiers mois, nous nous sommes formés. Tous ensemble, personnes accompagnées, professionnels, cadres et pilotes du projet, nous avons appris la méthodologie d'enquête. Ensuite, nous avons travaillé sur la connaissance de nos droits, sur l'autodétermination. Enfin, nous avons choisi les thématiques que nous souhaitions explorer.

La méthode que nous employons est celle d'une enquête au sens de John Dewey, philosophe américain du début du XX^{ème} siècle. Selon lui l'enquête débute à partir du moment où l'on a identifié un problème. Elle consiste ensuite à comprendre cette situation problématique pour y trouver des réponses, des solutions à travers des expérimentations. Cette recherche est donc une recherche qualitative qui s'appuie sur une élaboration collective et participative pour produire des connaissances selon un raisonnement abductif. C'est-à-dire que les premières données récoltées, les observations réalisées nous permettent de théoriser à partir de la pratique, et de faire des allers-retours avec elle.

A ce stade du projet, nos expérimentations ont essentiellement porté sur les questions de participation et un peu moins sur les ques-

tions de gouvernance, qui sera la thématique de l'année à venir. Les co-chercheurs, membres du comité de pilotage, ont élaboré une liste d'éléments à prendre en compte dans une démarche participative. Nous détaillerons ces éléments dans des fiches que la Fédération APAJH diffusera. Mais avant de prendre connaissance de ces fiches, il nous semble important de dire quelques mots de la participation... Ces éléments sont listés sans ordre hiérarchique, sans que l'un soit plus important que l'autre.

PARTICIPER EST UNE QUESTION DE LANGAGE...

Il ne suffit pas d'être autour de la table d'une réunion pour participer. Souvent les réunions sont dominées par le langage des professionnels, leurs sigles et jargon technique...

Favoriser la participation de tous c'est faire attention à utiliser un langage favorisant la discussion.

VEILLER À CE QUE TOUT LE MONDE COMPRENNE...

Pour participer, chacun doit comprendre le projet. Cela signifie qu'il est important de prévoir des supports adaptés tant en matière d'ergonomie qu'en termes de message. Les outils de communication doivent être accessibles et adaptés aux usages des participants.

PARTICIPER C'EST UNE QUESTION DE TEMPS...

Les personnes en situation de handicap ont un rapport au temps singulier. Les travaux et réunions d'une démarche participative doivent en tenir compte. Préparer avant, reprendre après, le temps de la participation doit prendre en compte tout le monde.

LA MÉTHODE D'ENQUÊTE...

Elle est une des bases de la participation. Enquêter c'est se poser des questions sur une situation vécue par un groupe et tenter d'y trouver des réponses. S'autoriser à questionner, essayer de comprendre, développer sa curiosité, trouver des solutions, c'est déjà participer.

CONNAÎTRE SES DROITS...

Lors des formations, nous avons été surpris de constater que nous étions plusieurs à ne pas bien connaître les droits des personnes en situation de handicap. Connaître ses droits est un préalable à la participation. On ne peut pas vraiment participer sans savoir ce que l'on a le droit de faire ou d'être...

UNE QUESTION DE CONFIANCE...

Une démarche participative c'est un engagement. C'est difficile. Un climat de confiance entre les participants est donc indispensable. ▶



► Sans confiance, nous ne pouvons pas dire, pas vraiment entendre. La confiance permet de discuter dans le respect de nos savoirs et expertises.

PARTAGER SES INTÉRÊTS, SES CONNAISSANCES...

Le projet nous a permis de mettre en place des activités que des personnes accompagnées ont animées. Elles ont beaucoup aimé partager leurs centres d'intérêts et nous ont souvent surpris par leurs capacités à les partager avec les autres.

FAIRE VALOIR SES COMPÉTENCES, SES CAPACITÉS...

Être en situation de handicap, être accompagné par un établissement ou un service, cela ne signifie pas que nous avons seulement des besoins d'accompagnements. Les personnes accompagnées ont des compétences, des capacités qui vont parfois bien au-delà de ce que l'on peut imaginer. Parfois les personnes elles-mêmes ne connaissent pas bien leurs compétences, leurs capacités. Il est important de les découvrir.

OSER, PRENDRE DES RISQUES...

Participer c'est parfois aller contre les habitudes. Nous avons pu voir comment les membres du comité de pilotage ont osé prendre des initiatives ou proposer des projets. Prendre des risques est indissociable de la participation.

PORTER UNE PAROLE, LA SIENNE ET CELLE DES AUTRES...

Participer c'est aussi écouter pour ensuite porter une parole. Défendre des droits, des intérêts, c'est avant tout savoir ce que disent les autres, ce qu'ils veulent et ensuite porter la parole là où elle doit l'être. Représenter les autres est donc aussi une forme de participation.

COMMUNIQUER, PARLER EN PUBLIC...

Le projet nous a appris à parler en public. Il était important, dès le début du projet, d'expliquer ce que nous faisons, de communiquer. Nous sommes allés à Lyon, à Paris, à Marseille, autant d'occasion de parler dans des colloques ou dans des réunions.

CO-CONSTRUIRE

C'est un mot que l'on emploie de plus en plus, mais cela reste parfois difficile à comprendre et donc à faire. Construire ensemble c'est avant tout veiller à ce que chacun puisse contribuer à l'action collective, quelle que soit sa fonction ou son rôle.

SE REMETTRE EN QUESTION...

Souvent nous souhaitons que tout le monde puisse participer, mais la volonté ne suffit pas toujours. Nos actions sont conditionnées par nos habitudes, par des façons de penser, par des façons d'agir que nous avons apprises. Participer c'est donc d'abord accepter de nous remettre en question.

DÉVELOPPER UNE EXPERTISE...

Une démarche participative nécessite de reconnaître les compétences et capacités de chacun, mais également de construire la façon dont l'expertise des participants pourra être développée. Participer, cela s'apprend, se travaille.

ADAPTER LES ENVIRONNEMENTS...

Participer dépend du contexte, des lieux, des moyens à disposition. Organiser des réunions, des temps de rencontre, des formations, ne se fait pas de la même façon en fonction de la taille des salles à disposition, de leur disponibilité. La question des transports, par exemple, est un élément à prendre en compte pour proposer des environnements favorables à la participation.

Notre projet montre qu'il n'y a pas de recette particulière pour mettre en œuvre des démarches participatives. S'il n'y a pas une procédure type, il y a pourtant des points de vigilance à avoir. La méthode d'enquête est un pilier de la participation, mais sans formation, sans communication adaptée le développement de nouvelles compétences semble compromis. Enfin l'approche par les droits nous semble être une sorte de boussole dans le projet. Connaître ses droits et les défendre c'est donner du sens à la participation.

TROPHÉES APAJH 2023



AVEC LE SOUTIEN DE

sode



Trophées APAJH |

Il y a eu du sport aux Trophées APAJH 2023 !

Comme chaque année, la cérémonie des Trophées APAJH, qui récompense les initiatives permettant l'accès à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap a eu lieu en novembre. A quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le sport était à l'honneur de cette 18^e cérémonie exceptionnelle, qui a accueilli sur scène troupes APAJH, sportifs et chanteurs connus de tous.

Pour cette 18^e cérémonie des Trophées APAJH, le sport a été maître de la soirée : qu'il s'agisse d'un loisir, d'une passion, d'un défi ou d'une occasion de se retrouver, le sport nous rassemble. Et c'était aussi une thématique toute trouvée

pour une cérémonie très rythmée, en présence de plus de 1 300 personnes !

Afin de plonger le Carrousel du Louvre dans une ambiance sportive, et pour donner le « la » à moins

d'un an des Jeux de Paris 2024, la cérémonie a débuté avec un défilé auquel ont participé sportifs et troupes APAJH, tous réunis sous le même drapeau pour mettre en lumière le principe d'égalité si cher aux Trophées APAJH.



Les lauréats des Trophées APAJH 2023

Trophée Ville Citoyenne et Service Public

L'**Association ZICOMATIC** (Savoie), a mis en place un café associatif, culturel et inclusif, nommé « Le Cozicafé ».

Il s'agit d'un lieu de rencontre qui propose des ateliers culturels divers et variés, accessibles à tous, au cœur de la commune. ■



Trophée Ecole et Culture

L'**Association des Effets Secondaires** (Indre-et-Loire) veut promouvoir toutes les expressions et productions aussi bien artistiques que scientifiques, par tous les moyens possibles et légaux. Elle a créé deux galeries accessibles à un public atypique, parfois sensible, grâce à des aménagements (casque, tipi, pictogrammes...). ■



Trophée Entreprise Citoyenne

Virtual e-Motion (Pyrénées-Orientales) a confectionné le SIViMooV, un simulateur de mouvements dynamique accessible aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. Ceci grâce à une captation vidéo à 360° et un environnement immersif possible grâce à des effets 4D (air, odeurs, ...). ■





Trophée Sport

Touch2See (Haute-Garonne) a créé une tablette tactile pour rendre tous les matchs du monde accessibles au public malvoyant grâce à une audiodescription générée automatiquement, en direct et sans latence. ■

Remise du trophée
en vidéo



Le 24 novembre,

Fadila Khattabi, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes Handicapées, était présente pour rappeler la nécessaire collaboration entre les pouvoirs publics et les associations représentatives des personnes en situation de handicap, comme l'APAJH.

« Si nous voulons construire une société plus juste, plus solidaire, elle doit être plus inclusive, et c'est ce combat que je mène au quotidien avec tous les acteurs qui sont nombreux, impliqués dans le champ du handicap » Fadila Khattabi.

« L'APAJH qui est honorée et heureuse de vous accueillir ce soir est ce mouvement citoyen de plus de soixante ans qui avec les pouvoirs publics construit les réponses les plus pertinentes, innovantes, en réponse aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap de notre pays.

Depuis plus de soixante ans, des dizaines de milliers de personnes en situation de handicap, des dizaines de milliers de familles adhèrent à l'APAJH pour qu'elle les représente.

Notre Conseil d'administration national, renouvelé en juin dernier,

est composé majoritairement de personnes en situation de handicap et de familles.

Et en ce mois de novembre 2023, la majorité des présidentes et présidents d'associations départementales APAJH sont des concitoyens en situation de handicap ou des parents de personnes en situation de handicap.

Les faits sont là !

Oui, l'APAJH est bien une organisation qui représente les personnes en situation de handicap ou leurs familles ! » Jean-Louis Garcia ■



Pour représenter le sport comme il se doit, cette année les Trophées APAJH ont eu un parrain en or : **Trésor MAKUNDA**. Champion de para-athlétisme, lauréat de nombreuses médailles, il incarne le sport pour tous et le dépassement de soi.

Les talents APAJH mis en lumière...



Une chorégraphie de **Pom-Pom Girl** par l'**EAM de Bailleul-sur-Thérain (Oise)**

Huit personnes en situation de handicap et six encadrants ont délivré une prestation de Pom-Pom girl, particulièrement rythmée, qui a su emporter les 1300 spectateurs dans la salle.

Une chorégraphie de **steps** avec l'**EANM de Saissac (APAJH Aude)**

Le groupe a présenté une chorégraphie artistique avec des steps comme support, sur le thème des Jeux Olympiques. Deux groupes se sont affrontés tout en alliant les disciplines olympiques.



L'**IME Les Sapins (APAJH des Ardennes)** retrace **les grands moments du sport**

L'IME Les Sapins était sur la scène du Carrousel du Louvre pour une prestation nommée « La naissance d'une étoile ». Il s'agit d'une chorégraphie et mise en scène théâtrale de plusieurs tableaux, mettant en avant les plus grands moments du sport, vécu ces dernières années.

Ze Groupe (Foyer d'hébergement «Centre d'habitats» à Alfortville)

Ze Groupe est constitué de 9 musiciens, qui aux Trophées APAJH 2023, ont interprété des chansons connues des supporters.







Julie Pietri



BMX avec le groupe XSPORTS



Victoria Sio



Breakdance avec Timothée Andriamanantena et Noé Sobesky



Basket acrobatique avec le groupe Les Barjots Dunkers

Revoir la cérémonie





Évènement |

Le combat pour une école inclusive est toujours d'actualité !

Reporté deux fois en raison du COVID puis des mouvements sociaux, l'APAJH a finalement réussi à organiser son Colloque autour de l'école inclusive. Le thème de cet évènement était « Ecole inclusive et handicap - Pour le respect des droits de l'enfant. Réalités et perspectives en France et ailleurs ». Il s'est déroulé dans une salle comble réunissant 250 personnes le 6 octobre à Paris.

Toujours présent en bonne place parmi les revendications de l'APAJH, l'École inclusive est un projet de société ambitieux qui nous concerne toutes et tous.

Sa mise en œuvre reste complexe et nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs. Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, a ouvert les travaux du colloque aux côtés de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. Christophe Bouillon, Président de l'Association

“ **La situation de certains enfants doit appeler à une révolution culturelle, pour une école réellement pour toutes et tous**

Charlotte CAUBEL
Secrétaire d'État auprès
de la Première ministre,
chargée de l'Enfance



des Petites Villes de France, était présent en ouverture de la journée.

Parents, professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social, universitaires experts de l'École inclusive français et étrangers ont partagé leurs visions et leurs actions pour une école véritablement inclusive. Les différents acteurs de cette école inclusive ne sont pas toujours alignés mais ont tous l'ambition de faire progresser les partenariats et les actions pour les élèves en situation de handicap.

Cette journée a permis des échanges francs et un débat autour des leviers facilitant l'accessibilité et la scolarisation inclusive. Ce colloque permettra d'envisager les perspectives à promouvoir pour bâtir ensemble l'école de toutes et de tous. ■



Charlotte Caubel et Jean-Louis Garcia



Table-ronde «La coopération entre l'Education nationale et le secteur médico-social au service du droit à être élèves»

Revivez les discours introductifs du colloque et le micro-trottoir sur l'école inclusive



A découvrir !



Les fresques réalisées en direct par Hélène Salazar, facilitatrice graphique



Table-ronde «La fonction ressources du secteur médico-social et l'effectivité des droits de la prévention à la co-construction des solutions»



Partenariat |

61 travailleurs d'ESAT en cuisine pour les Jeux de Paris 2024



Souvenez-vous ! Dix travailleurs d'ESAT APAJH ont vécu une expérience unique lors de Roland-Garros en mai dernier dans le cadre d'un partenariat avec Sodexo. Et l'expérience va se poursuivre pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

61 personnes ont été recrutées pour intégrer les équipes Sodexo au sein du village Olympique à Saint-Ouen et sur le site de Roland Garros du 22 juillet au 9 août. Leur travail ? Différents métiers de la restauration : cuisiniers, commis de cuisine et équipiers.

Le Service Accompagnement et Loisirs de la Fédération APAJH est en charge de l'accompagnement en dehors des heures de travail. Des activités et sorties les week-end sont prévues ainsi que du soutien quotidien en cas de besoin. Les travailleurs seront hébergés à l'hôtel à Paris et arriveront quelques jours avant le début de leur mission pour se familiariser avec les lieux.

Rendez-vous dans la prochaine revue pour tout savoir de leur aventure ! ■

A regarder !



Partout Solidaires !
ESAT - Compétences
professionnelles
et milieu ordinaire

■ APAJH de la Gironde



Sensibilisation au développement durable durant la Coupe du Monde de Rugby

Gérard, Frédérique et Alain, résidents du Foyer Marc Bœuf, étaient bénévoles à la brigade verte du village rugby durant la Coupe du Monde. L'objectif ? Sensibiliser les visiteurs au tri des déchets, aux gestes éco-citoyens et à la protection de l'environnement. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des actions de développement durable initiées cette année par le foyer Marc Bœuf. ■

■ APAJH de la Haute-Marne



«Ensemble nettoignons Breuvannes»

En septembre dernier, les personnes accompagnées des établissements et services de la Fédération à Breuvannes ont participé à une démarche éco-citoyenne avec les bénévoles de l'association *Breuv'anim*, certains habitants du village et des élus de la commune : "Ensemble nettoignons Breuvannes".

Après une heure de ramassage des papiers, bouteilles, mégots de cigarettes et autres objets jetés dans les rues, environ 10 kilos de débris ont été récupérés. Un chiffre visiblement en baisse par rapport aux années précédentes. A l'issue de l'opération, un moment de convivialité était organisé par la commune pour échanger autour de la protection de l'environnement. ■

■ APAJH de l'Isère



Projet de livraison en circuit court

L'ESAT Isatis à Villefontaine est à l'initiative d'une tournée de livraison de productions locales pour alimenter les trois sites de restauration de l'APAJH Isère (38). Depuis novembre dernier, l'ESAT travaille avec 7 producteurs locaux de viande, poisson et produits laitiers et fait assurer la tournée par un de ses travailleurs, Ibrahim Ghenam, qui a pris ses nouvelles fonctions dès le premier jour de l'opération : « Nous commençons petit à petit mais j'espère que d'autres horizons vont s'ouvrir à nous par la suite, les fruits et lé-

gumes par exemple. Passer charger chez tes producteurs, décharger dans les établissements, en rencontrant chaque fois des gens tous sympathiques, c'est motivant. » ■

Source : Dauphiné Libéré



De la coordination au service d'un meilleur parcours de santé pour les personnes accompagnées

Les personnes en situation de handicap ont très souvent un parcours vers les soins préventifs ou curatifs jugé complexe que ce soit par la personne elle-même, par ses aidants professionnels et familiaux ou encore par les professionnels de santé qui interviennent auprès d'elle. Il est pourtant très important de rendre fluide leur parcours de santé personnalisé pour être en mesure de leur apporter les meilleurs soins, au bon moment et par le bon professionnel.

Le repérage des besoins particuliers comme point de départ

Les personnes déjà fragilisées doivent généralement s'adapter au système de santé, celui-ci tenant peu compte des particularités liées à leur handicap. Dans le contexte actuel de pénurie de professionnels de santé, de contraction des services de soins hospitaliers et de malaise général dans le système ces patients se retrouvent encore plus malmenés voire oubliés alors qu'ils sont déjà perdus dans les dédales d'accès ou de complications administratives. Certains renoncent même aux soins courants, prenant le risque d'une détérioration de leur santé et parfois d'une situation de sur-handicap.

Pour lutter contre ces dysfonctionnements, l'un des moyens est de faciliter, d'un côté, l'accès au diagnostic et aux soins pour le patient et, de l'autre, l'intervention du médecin ou du soignant auprès de lui. Il convient ensuite de « faire ensemble », c'est-à-dire d'assurer la cohérence du parcours en priorisant les réponses selon l'importance des besoins et en reliant une séquence de soins à la suivante ou une étape de réponse à une autre. En accompagnant le patient et ses aidants dans la compréhension du

suivi thérapeutique et l'avancée des recours nécessaires, l'idée est d'adopter une approche globale concernant l'analyse de ses besoins et de sa situation singulière.

La « coordination en santé » comme organisation facilitante

Ce travail de repérage des besoins biopsychosociaux, de leur analyse, de proposition de réponses, de planification et d'accompagnement à la mise en œuvre des recours thérapeutiques et autres complémentaires (orientation vers les ressources territoriales, droits sociaux, préparation et aménagement des consultations, concertation entre professionnels, soutien des aidants...) définit la « coordination en santé », indispensable dans un parcours complexe. Elle dépasse la coordination des soins dévolue au médecin traitant du patient, qui joue un rôle pivot dans le parcours de soins inclus dans le parcours de santé, en intégrant tous les aspects du bien-être et de la qualité de vie.

La coordination en santé est un travail difficile, chronophage, d'organisation et de gestion des liens, qui doit se faire de manière collaborative. Elle nécessite une bonne connaissance des ressources du territoire et des réponses envisa-

geables, ainsi que des diverses situations liées à des publics ou à des états de santé particuliers. Tisser des partenariats permet de relier les divers pans du système de santé, tels que les soins de premier recours, l'hôpital public ou privé, les centres de santé mentale, les organisations d'exercice de soins coordonnés, les dispositifs de prévention santé ainsi que les ESMS*, pouvant « décoder » les difficultés des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, et les services sociaux.

Dans ce contexte, proposer à la fois des rencontres et de l'immersion aux professionnels peut favoriser le rapprochement et l'articulation des secteurs sanitaire et médicosocial. Cela leur permettrait de mieux connaître les contraintes et les logiques des pratiques dans l'autre secteur, élément essentiel pour co-construire des outils de facilitation d'intervention, de communication et de traçabilité du suivi qui conviennent à chacun des acteurs. Ces outils partagés dans le parcours coordonné seront aussi des supports au dialogue avec le patient et ses aidants, indispensables pour être en mesure de fournir les bonnes informations de façon adaptée à la personne accompagnée afin qu'elle puisse s'exprimer ►



et s'autodéterminer concernant ses choix de santé, comme n'importe quel autre usager.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Mulhouse Agglomération et l'APAJH 68 se coordonnent pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

La CPTS de Mulhouse, composée de médecins et d'autres professionnels de santé libéraux, et l'APAJH 68 ont récemment uni leurs forces pour donner naissance à une initiative innovante : la création d'un guide d'accès aux soins. Il sert à préparer la consultation d'un médecin spécialiste ou d'un praticien hospitalier pour toute personne nécessitant un accompagnement par des aidants familiaux ou professionnels, telle qu'une personne en situation de handicap. L'idée est d'anticiper ainsi leurs besoins spécifiques et de favoriser une communication fluide entre tous.

Le guide propose, outre une note explicative sur l'usage, un questionnaire qui recense les principales informations administratives, personnelles et médicales du patient, y compris ses difficultés et notamment relationnelles. Ce questionnaire peut être rempli numériquement via le QR Code, puis ajouté dans « mon espace santé » pour garantir sa confidentialité et faciliter le partage entre intervenants de santé.

Le guide contient aussi une description des étapes du parcours hospitalier et un document sur les modalités d'accompagnement jusqu'à la sortie. En annexe, une aide-mémoire permet de guider l'aidant pour remplir le questionnaire.

Cette approche contribue à faciliter la prise en compte des besoins particuliers de chaque patient et per-

met une prise en charge adaptée et personnalisée.

L'outil va au-delà de la simple collecte de données. En effet il met également l'accent sur l'importance des aidants dans le parcours de soins des personnes accompagnées, car ceux-ci apportent un appui précieux aux professionnels de santé en expliquant les besoins et en fournissant des informations essentielles à la relation de soins.

Fort de son intérêt grandissant, le guide a été mis en avant lors de la réunion plénière de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en Alsace et lors de la journée nationale des CPTS qui a eu lieu en octobre 2023 à Auxerre.

Découvrez le guide



L'APAJH 81 et le Centre Hospitalier Castres-Mazamet, coordonnés pour des soins inclusifs

Le Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) Castres-Mazamet et le pôle dédié à l'enfance, à l'éducation, et à l'expertise de l'autisme de l'APAJH du Tarn coopèrent étroitement pour améliorer la prise en compte des personnes en situation de handicap.

Ce partenariat a donné lieu à plusieurs initiatives :
- un programme de formation et de

sensibilisation, dispensé par l'association départementale, à destination du personnel soignant du CHI
- une Charte du patient hospitalisé en situation de handicap
- la mise en place de documents de liaison entre les ESMS* et le service des urgences
- la création de trois services spécialisés (odontologie, gynécologie, ophtalmologie), pour répondre aux besoins complexes des patients en situation de handicap, grâce aux travaux issus de la « Commission Handicap et Soins » pilotée par le CHI :
- la nomination d'un référent-soins complexes pour les patients en situation de handicap, permettant ainsi de répondre et d'anticiper au mieux leurs besoins
- des immersions temporaires pour les professionnels du service pédiatrique du CHI et de l'IME de l'APAJH du Tarn afin de partager des compétences au service des besoins des enfants

Grâce aux consultations dédiées, coordonnées à un accompagnement spécifique, les soins spécialisés sont désormais plus accessibles. Les familles ont d'ailleurs constaté que ces soins, autrefois considérés comme « impossibles » dans des conditions normales, sont désormais réalisables.

Ce partenariat ouvre la voie à un meilleur accès aux soins, soulignant l'importance de la sensibilisation et de la formation des professionnels de santé pour surmonter les défis d'accueil et de prise en compte des actions de santé concernant les patients en situation de handicap.

*Etablissements et Services Médico-Sociaux

Handiformelles 2023 |

Vers plus d'achats responsables pour les Jeux Olympiques et Paralympiques ?



Évènement national dédié au secteur du handicap, les Handiformelles, organisée par HANDECO, ont eu lieu le 10 octobre dernier à Paris. Au programme : des échanges autour des dernières actualités et innovations en matière de sous-traitance et de services EA-ESAT-TIH¹, marqués cette année par un contexte de préparation aux Jeux de Paris 2024.

Les pratiques des entreprises évoluent, mais dans quel sens, à quelle vitesse ? Le baromètre 360° donne la tendance concernant les achats auprès du secteur du handicap. Les résultats du baromètre 2023, présentés lors de l'évènement, soulignent le chemin qui reste à parcourir vers des pratiques d'achats inclusives, ancrées dans une responsabilité sociétale globale des entreprises.

Un potentiel inexploité en raison d'un manque de notoriété et de visibilité

Seulement 18 % des entreprises interrogées connaissent les termes «ESAT», «EA» et «TIH», et un quart d'entre elles ignorent complètement ces trois termes. Des chiffres révélateurs d'un besoin urgent de

sensibilisation à la question du handicap au sein des entreprises. C'est le terme d'ESAT qui est le plus connu (67%) quand celui de TIH reste relativement dans l'ombre (29%). Ce manque de visibilité est perçu par 61% des TIH comme l'une de leurs principales difficultés dans leurs relations avec les entreprises, et souligne la nécessité d'accroître la mise en avant de leurs compétences. Et c'est précisément pour ces raisons que les entreprises ne font pas appel au secteur : 41% n'ont pas recours aux ESAT et EA principalement en raison d'un manque de connaissance (22%) ou d'une totale méconnaissance du domaine du handicap (19%) et 47 % d'entre elles n'ont pas recours aux TIH car elles ignorent tout de ce statut.

Des compétences néanmoins indéniables

33% des entreprises seulement réalisent des achats auprès du secteur du handicap qui a pourtant prouvé son adaptabilité lors de la crise sanitaire. En effet, 55 % des entreprises estiment que le secteur du handicap a su s'ajuster à la crise, démontrant ainsi flexibilité et résilience. Par ailleurs, la capacité d'innovation du secteur ne fait pas de doute puisque 63% des entreprises le qualifient d'innovant.

Les compétences et l'agilité sont donc bien présentes et l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques est l'occasion rêvée de mettre un coup de projecteur sur le travail des personnes en situation de handicap.

Une occasion idéale de faire bouger les lignes

Les Jeux de Paris 2024 offrent des opportunités majeures pour l'implication du secteur du handicap. Avec 2,7 milliards d'euros d'achats prévus, Paris 2024 prend cinq grands engagements en matière d'achats responsables, notamment l'insertion des personnes

en situation de handicap. 28 ESAT et EA sont déjà mobilisés via les attributaires et partenaires des Jeux a indiqué Olivier Debargue, directeur délégué aux achats de Paris 2024, lors des Handiformelles. Un chiffre qui va évoluer puisque les 40 sites des jeux ne sont pas encore tous actifs comme l'explique Sylvère Chamoin, manager achats durables dans l'équipe d'Olivier Debargue : « *La cartographie fournisseurs évolue toutes les semaines et les opérateurs de livraison se sont engagés à se tourner vers le secteur du handicap* ».

Par ailleurs 17 marchés sont réservés à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), dont le handicap fait partie. Certains prestataires vont travailler au cœur des Jeux dans le village Olympique et Paralympique qui a prévu d'accueillir 15 000 personnes. Un service de laverie est déjà signé : 9 structures de l'ESS seront mobilisées dont 3 issues du secteur du handicap. « *Cela demande un travail en amont pour convaincre en interne, ce que nous essayons de faire avec Olivier, mais nous observons déjà des résultats avec un travail de fond en interne de la part de certains de nos prestataires sur la reconnaissance des*

travailleurs en situation de handicap. A l'issue des Jeux, nous allons mesurer leur recrutement, l'idée étant de laisser un héritage » précise Sylvère Chamoin.

Le secteur du handicap a donc un réel potentiel d'engagement dans cet événement majeur qui offre une plateforme unique pour promouvoir l'inclusion, l'autonomie, l'innovation sociale et la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. ■

¹. Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) - Entreprise Adaptée (EA) - Travailleur Indépendant en situation de Handicap (TIH)



HANDECO est une association loi 1901 créée et soutenue par les plus importantes associations et fédérations nationales du secteur du handicap et de l'emploi, dont la Fédération APAJH. Son objet essentiel est d'accompagner durablement les entreprises dans leur démarche d'achats socialement responsables et de faciliter ainsi les relations commerciales entre les donneurs d'ordre privés et publics et le secteur du handicap.

ZOOM SUR...

L'entreprise Adaptée Copiver

1^{ère} Entreprise Adaptée française pour les métiers de l'impression numérique et routage associé, engagée pour la protection de l'environnement notamment grâce à des impressions écologiques, Copiver a été désignée comme attributaire pour tous les travaux d'impression reprographiques des Jeux de Paris 2024.

« *Je veux dire la fierté et l'engagement de nos équipes à participer en tant qu'Entreprise Adaptée à cet événement de portée mondiale pour lequel les organisateurs se sont engagés à transformer Paris en capitale inclusive et accessible, en mobilisant toutes les forces de la société parisienne pour une ville écologique et solidaire* » souligne Philippe Carreau, président de Copiver.



NOUVEAUTE

La lettre d'info AntiDiscri du Défenseur des Droits. Un rendez-vous régulier pour partager la vie de l'institution, ses actualités et ses diverses productions dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

Vous souhaitez vous abonner et recevoir la Lettre d'Info AntiDiscri par email ? Envoyez vos contacts à : louis.barda@defenseurdesdroits.fr

Service civique |

Bienvenue à nos services civiques !

Depuis septembre, la Fédération APAJH a le plaisir d'accueillir de nouveaux services civiques dans plusieurs de ses structures, partout sur le territoire.

Ces jeunes de 18 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) seront présents dans leur structure hôte pour une durée moyenne hebdomadaire de 24 à 35 heures, pendant 8 mois.

Une expérience formatrice pour nos jeunes volontaires qui, grâce à leur travail, permettront la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement visant le développement de la pleine citoyenneté des personnes accompagnées. Chaque volontaire possède un ou des objectifs de missions propres à son service civique qui rentrent dans une grande thématique : Culture et Loisirs, Education pour tous, Environnement ou Solidarité.

Rencontre avec deux jeunes recrues de l'APAJH 44 !



Anna

Quel est l'objectif de votre service civique ?

« Favoriser l'accès à la vie culturelle, sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap. »

Qu'est-ce qui a motivé votre décision de postuler à ce service civique ?

« Je viens de valider ma licence de psychologie à l'Université de Nantes. Avant de finaliser mes études, je voulais me rendre utile en partici-

pant à la promotion d'une société inclusive. Étant moi-même en situation de handicap invisible, ce public me tient énormément à cœur. »

Quelles sont vos missions pour l'instant ?

« Je suis arrivée à l'APAJH 44 il y a tout juste 10 jours. Pour l'instant, j'ai rencontré des usagers d'un service pour adultes polyhandicapés, participé activement aux ateliers d'écriture proposés et fait des photos afin de les partager sur les différents réseaux de l'association. Actuellement, je rédige un post pour les réseaux sociaux sur le rôle de l'aidant... J'essaye d'apporter une touche « psycho » avec un message de prévention sur le risque de burnout des aidants. »

Qu'allez-vous faire après ce service civique (études, travail...) ?

« J'aimerais poursuivre mes études avec un master en psychologie clinique tournés vers le handicap et l'inclusion afin d'exercer en tant que psychologue clinicienne au sein d'un IME, CMP, d'une association ou encore au sein d'un CHU. »

Loélia



Quel est l'objectif de votre service civique ?

« Lutter contre l'isolement et les discriminations envers les personnes en situation de handicap. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Favoriser l'accès à la vie cultu-

relle, sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap. »

Qu'est-ce qui a motivé votre décision de postuler à ce service civique ?

« Je m'intéresse de plus en plus au domaine de l'événementiel culturel. J'ai décidé de trouver un service civique dans ce domaine pour acquérir de l'expérience, ce qui s'avère très enrichissant ! »

Quelles sont vos missions pour l'instant ?

« Je travaille sur la production du festival Handiclap. Nous travaillons aussi sur une exposition que je suis chargée d'organiser. Je gère également le merchandising du festival, les commandes auprès des prestataires, les devis, les quantités... »

Qu'allez-vous faire après ce service civique (études, travail...) ?

« Découvrir petit à petit ce domaine de l'événementiel culturel affirme mes choix quant à une poursuite d'étude au sein de la culture. C'est un vrai atout de pouvoir acquérir ce genre d'expérience. Je pense me réorienter au sein d'un BUT GACO (gestion administrative et commerciale des organisations) avec le parcours MACAST (Management des Activités Culturelles, Artistiques, Sportives ou de Tourisme) ! » ■

Inauguration | Maison d'Enfants à Caractère Social

Un cocon APAJH à Damvillers au nord de la Meuse

Le 26 septembre 2023, la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Damvillers a été inaugurée en présence de Jérôme Dunat, président du Conseil Départemental de la Meuse et de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. Une inauguration également en présence de Anne Postal, maire de Damvillers, de Jocelyne Antoine, nouvelle sénatrice, et des présidents des associations APAJH de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.



Il s'agit de la 6^{ème} MECS APAJH. Les Maisons d'Enfants à Caractère Social sont des établissements sociaux ou médico-sociaux dédiés à l'accueil temporaire d'enfants en difficulté en assurant des missions d'internat et d'accompagnement éducatif et social à domicile.

C'est dans les murs de l'ancienne gendarmerie entièrement rénovée que les enfants et professionnels de la Fédération APAJH ont fait leur rentrée. La structure est située au cœur de la commune rurale située à 25 kilomètres au nord de la ville de Verdun.

Les enfants sont accueillis en internat avec chacun une chambre et une salle de bain privative. Scolarisés au sein des établissements de Damvillers et ses alentours, ils partagent leur quotidien à la MECS durant les temps des repas pris sur place, les devoirs après l'école et les loisirs au sein de la salle d'activités.

Lors de l'inauguration, Jean-Louis Garcia a rappelé l'importance de prendre de soin des plus jeunes et la nécessaire visibilité puis l'accompagnement pour les enfants doublement vulnérables, ceux qui relèvent de la protection de l'enfance et du handicap. Il a salué le partenariat en confiance avec le Conseil départemental qui a permis de proposer **« un lieu pour faire grandir les enfants qui ont eu moins de chance et qu'il nous faut faire grandir au cœur de ce village meusien afin qu'ils deviennent des citoyens bien dans leur vie d'adulte. »**



Faire grandir les enfants et soutenir la parentalité

Ouverte depuis fin août 2023, la Maison d'Enfants à Caractère Social de Damvillers accueille actuellement 10 enfants de 6 à 10 ans venant des quatre coins du département. L'internat possède 10 places pour des enfants ayant de 6 à 14 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par décision administrative ou judiciaire.

Deux places supplémentaires sont réservées à l'accueil séquentiel pour des enfants accompagnés par le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) inauguré ce même jour.

En complément de la MECS, ce dispositif permet d'assurer un accompagnement de l'enfant, un soutien à la parentalité par des rencontres entre l'enfant, la famille et l'éducateur, souvent au domicile familial, et aussi dans d'autres lieux comme à la MECS par exemple.

Pour en savoir plus sur la MECS de Damvillers c'est par ici !



Mayotte | La Réunion

L'APAJH défricheuse, sur tous les territoires

Inauguration de la première plateforme de dépistage et de soutien à l'autisme et aux troubles du neurodéveloppement à Mayotte.



Le 9 octobre, ce sont trois présidentes et président d'associations qui étaient réunis pour inaugurer un nouveau dispositif, développé conjointement, à Mayotte : Zoufati Bakari, présidente Association

Autisme Mayotte, Fahoullia Mohamadi, présidente de Mlézi Maoré et Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Aux côtés d'Olivier Brahic, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte et de Jacques Mikulovic, recteur de l'Académie, ils ont concrétisé une initiative datant de 2020 et à un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé pour décliner localement les enjeux de la stratégie nationale autour de l'autisme et des troubles du neuro-développement.

La Plateforme regroupe :

- un Centre Ressources Autisme (CRA), porté par l'APAJH,
- un Accueil de Jour,
- une Équipe Diagnostic Autisme de Proximité.

Ce nouveau dispositif a aussi une fonction ressources, notamment auprès des aidants familiaux et des professionnels, pour lesquels des sessions de sensibilisation et de formations pourront être organisées. ■

Un engagement fort pour les réunionnais en situation de handicap, signé dans un établissement APAJH



Fadila Khattabi, ministre déléguée auprès de la ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes Handicapées, était à La Réunion début novembre. C'est dans ce cadre qu'elle a effectué une visite au sein de la Maison Pierre Lagourgue (un Foyer Occupationnel et un Foyer d'Accueil

Médicalisé), gérée par l'APAJH de La Réunion. Elle a été accueillie par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et Claude Brard, présidente de l'APAJH de la Réunion, ainsi que par les personnes accompagnées.

La ministre était accompagnée par Cyrille Melchior, Président du Conseil Départemental, Sidoleine Papaya maire de Salazie et conseillère départementale, Christine Torres, sous-préfète chargée de mission cohésion sociale et jeunesse, Gérard Cotellon, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de la Réunion Richard Nirlo, maire de Sainte-Marie (la Réunion).

L'occasion de signer un engagement fort : 47 millions d'euros plus 30 millions d'euros du Conseil départemental pour les personnes en situation de handicap à la Réunion.

Une avancée importante pour la Réunion et tout un symbole dans un établissement de l'APAJH de la Réunion, qui accompagne les personnes, y compris dans le domaine de la culture et qui est un lieu culturel reconnu par les locaux. ■

L'APAJH récompensée aux Trophées de l'innovation de la FEHAP



Chaque année, dans le cadre de son Congrès annuel, la FEHAP organise les Trophées de l'Innovation. Le 16 novembre, aux côtés de ses partenaires, l'organisation a récompensé des initiatives correspondant à la thématique du Congrès, à savoir « le privé solidaire, un modèle pour s'engager durablement ». Parmi les 7 lauréats, l'APAJH, récompensée pour le projet de l'Atelier de l'III à la Maison Centrale d'Ensisheim.

78 dossiers reçus, 7 lauréats, parmi lesquels l'APAJH, représentée par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, Jean-Christian Sovrano, Directeur général et José Fernandes, responsable des dispositifs d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap placées

sous main de justice. Tous étaient présents pour recevoir le trophée récompensant l'Atelier de l'III, un projet porté par la Fédération APAJH dans le Haut-Rhin.

Un trophée qui récompense l'audace de l'APAJH

Retour en arrière : en 2019, après avoir fait le constat du grand nombre de détenus en situation de handicap (20 à 40 % des personnes incarcérées sont en situation de handicap), l'APAJH a créé un dispositif innovant, un atelier de travail et de citoyenneté, l'Atelier de l'III, au sein de la Maison Centrale d'Ensisheim avec le soutien de l'ARS.

C'est cette initiative qui a été primée par la FEHAP, l'innovation bien sûr car l'APAJH est une des rares associations à oser aller dans le milieu carcéral, et la récompense de la citoyenneté placée au cœur

du projet : par le travail, qui n'était pas accessible pour les détenus en situation de handicap, et par toutes les autres activités développées, sport adapté, ateliers d'écriture, prévention-santé et dépistages, marché de Noël...

Plus qu'un atelier expérimental, poser la première pierre d'une ambition nationale

Et ça marche ! Dans un objectif d'accompagner vers la resocialisation et un rythme de vie structuré pour participer à la réinsertion et à la lutte contre la récidive, les bénéfices sont également indéniables pour la qualité de vie des personnes en situation de handicap détenues, qui vivent mieux leur incarcération ; les situations de violence entre détenus et envers les personnels de surveillance ont diminué.

Depuis, l'APAJH a poursuivi cette dynamique dans différents établissements pénitentiaires : des Entreprises Adaptées au sein de la Maison Centrale de Poissy (Yvelines) et du Centre Pénitentiaire de Châteauroux (Indre). Et prochainement, avec l'ouverture d'une structure expérimentale d'activité et d'accompagnement par le travail de type «ESAT» de 10 places au sein du centre de détention de Val-de-Reuil (Eure). ■



Découvrez le dynamisme du privé solidaire, sa créativité et ses capacités à sortir des sentiers battus !

Tournage |

Silence...ça tourne à la MAS Robert Seguy !

Le 5 octobre 2023 était diffusé sur M6 le téléfilm « La Belle Étincelle », qui raconte l'histoire d'un café inclusif. Durant le tournage, la Maison d'Accueil Spécialisée Robert Seguy, située à Alfortville, dans le Val de Marne, a accueilli les équipes du film et mis à disposition certains espaces de l'établissement.

Un film mettant en avant l'inclusion au travail

Le film « La Belle Étincelle », réalisé par Hervé Mimran avec Bernard Campan et Mélanie Doutey dans les rôles principaux, est inspiré d'une histoire vraie : celle d'un restaurant inclusif, au sein duquel travaillent des personnes en situation de handicap cognitif. Il s'agit d'un film qui met en avant les thèmes de l'inclusion au travail et du chômage des personnes en situation de handicap, plus élevé que le taux de chômage général en France.

La MAS Robert Seguy sur le grand écran

La collaboration entre les équipes de tournage et la MAS a débuté en février 2023, lorsque la réalisatrice générale de la société de production « Summertime », Clémentine Vannier, sonne à la porte de l'établissement, à la recherche de locaux pour le tournage d'un film qui se déroulera principalement à Alfortville. Par la suite, il y a eu plusieurs visites de la structure afin de repérer les lieux pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la production.

La MAS a ainsi mis à disposition plusieurs espaces :

- Une salle de repos et de maquillage

- Une salle pour stocker les vêtements des acteurs
- La laverie

La MAS Robert Seguy est également apparue à l'écran lors de quelques scènes : dans le bureau du directeur, dans le hall d'entrée et en extérieur.

Un film résolument positif

Le manque d'inclusivité reste un problème dans le monde du septième art. Pour la directrice adjointe Camille Cattiaux et l'assistante de

direction Dahlia Yahiaoui, un film mettant en lumière les personnes en situation de handicap, mais aussi les accompagnateurs, acteurs importants dans la vie des personnes accompagnées, est une bouffée d'air frais. Avec un titre comme « La Belle Étincelle », ce film se veut porteur d'espoir, à la fois pour les personnes en situation de handicap et également pour leurs familles. ■



Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : le SAMSAH d'Ardèche innove avec la « Bibliothèque vivante »



Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), ayant cette année le thème « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit », le SAMSAH d'Ardèche présente le projet « Bibliothèque Vivante », en collaboration avec des établissements de Privas et d'Aubenas.

Une action de sensibilisation innovante

Une « Bibliothèque vivante » est une bibliothèque où des personnes revêtent le rôle de « livre » que les « lecteurs » peuvent « emprunter ». Les « lecteurs » choisissent donc un « livre » qui leur conte alors des chapitres de sa vie personnelle. Grâce à cette action événementielle, le SAMSAH espère sensibiliser et déstigmatiser le sujet délicat de la santé mentale.

À travers 5 ateliers créatifs, certains se concentrant sur l'écriture, d'autres sur l'expression orale, les livres ont pu préparer leur performance en amont. La rencontre entre le livre et ses lecteurs s'est divisée en deux temps : une présentation devant le public, suivie d'un échange libre.

Une prise de conscience collective

En partenariat avec deux lycées de Privas, la « Bibliothèque Vivante » était présente lors du forum « Ta santé mentale, on en parle ? » mais également dans les villes d'Aubenas et de Privas sur les places publiques, lieux qui n'auraient pas traditionnellement accueilli un événement ayant pour thème la santé mentale, dans le but de toucher un public non sensibilisé. Après un accueil très enthousiaste de la part des différents publics, l'équipe du SAMSAH souhaite réitérer l'aventure humaine qu'est la « Bibliothèque vivante » dans le futur. ■



Vendredi 20 octobre avait lieu la journée d'intégration des nouveaux salariés 2023 de l'APAJH 87. C'était aussi l'occasion d'inaugurer leur nouvelle invention : le Trivial Pursuit de l'APAJH de la Haute-Vienne.

APAJH de la Haute-Vienne |

Journées d'intégration : un Trivial Pursuit pour mieux connaître l'APAJH 87 !

Evidemment inspiré par le jeu du même nom, l'ambition était ici de présenter l'association aux nouvelles recrues de façon divertissante et facilement mémorisable.

Le système du jeu original a été respecté via 6 nouvelles couleurs, fidèles à l'identité APAJH, représentant ici les 4 pôles de l'association (Enfance, Vie Sociale, Autonomies et

Vie Professionnelle), l'histoire de l'association et enfin les fonctions supports et le siège. Avec des questions propres à chacun des 6 thèmes !

Ludique et engageant, le jeu a connu un grand succès et l'ensemble des nouveaux collaborateurs ont pu se familiariser un peu mieux avec l'association mais aussi avec leurs collègues. ■

APAJH de la Creuse |

Nouvelle année, nouveau groupe d'experts FALC



Le travail commencé il y a déjà quelques années autour du Facile à Lire et à Comprendre (FALC), méthode de simplification de l'information, prend aujourd'hui un nouveau tournant. Plusieurs personnes accompagnées ont été formées à la méthode FALC en octobre dernier afin de constituer un groupe d'experts adapté aux besoins croissants en matière de communication accessible.

Depuis 2018, un groupe d'experts, composé uniquement de professionnels, existait déjà et faisait tester et valider les documents à deux usagers formés au FALC. En 2023, avec 500 salariés et 700 personnes accompagnées, l'APAJH de la Creuse a décidé de développer davantage son expertise en termes de FALC en proposant une formation dédiée aux personnes accompagnées, et pas aux seuls professionnels, et en créant ensuite un nouveau groupe.

Début 2024, le groupe se réunira pour la première fois. Il sera constitué de dix personnes, à la fois des travailleurs d'ESAT qui prendront sur leur temps libre, des personnes hébergées en foyer de vie et également deux adolescents de chaque IME de l'association pour une plus grande diversité des membres. La première réunion sera l'occasion pour chacun de prendre ses marques comme l'explique Célia Marceau, Directrice Qualité et Santé à l'APAJH de la Creuse : « Certains d'entre eux ont dit qu'ils voulaient bien participer mais qu'ils n'étaient pas sûr de savoir comment faire. Il y a toujours une petite réticence au départ mais une fois réunis, ils verront concrètement ce qu'il en est et je pense que cela devrait les rassurer. D'autant que leur retour suite à la formation montrait un vrai engouement pour la démarche ».

En effet, les participants se sont exprimés collectivement à l'issue de la formation et ont donné leur définition du FALC : « Un document

plus facile à lire et à comprendre pour le plus grand nombre et pour ne mettre personne de côté ». Selon eux : « chaque document peut être traduit en FALC ! C'est du boulot et du temps mais c'est stimulant ! L'APAJH Creuse est motivée pour traduire en FALC des supports de communication ». Ils ont aussi fait part de leurs envies, notamment : « Continuer à utiliser le FALC pour nos structures, notre travail et l'extérieur mais aussi s'entraîner, présenter et expliquer le FALC aux autres, être identifié et reconnu par les encadrants comme experts sur le FALC, adapter des documents en FALC et partager des trames ainsi que des outils FALC ».

Le groupe, ainsi motivé et ambitieux, aura pour premier travail de rédiger une charte d'experts pour montrer leur engagement en termes de FALC. Par ailleurs une première demande extérieure devrait être formulée par Action logement, nouvelle preuve de la légitimité du groupe, chère aux yeux de ses membres : « Les personnes en foyer de vie n'ont pas la possibilité de travailler donc c'est une autre manière pour elles d'avoir une utilité sociale, de faire partie d'un groupe, d'avoir l'occasion de partager et de valoriser leur savoir-faire. Nous observons leur soif d'accéder à des choses nouvelles » précise Nadine Schatz, Directrice adjointe du pôle Travail et Emploi Accompagné. Un projet en faveur donc de l'information accessible et au service de l'inclusion. ■

Des locaux éco-responsables pour le CMPP de Carcassonne

Les nouveaux locaux du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de Carcassonne ont été inaugurés le 21 septembre dernier et ils n'ont rien d'ordinaire ! Un projet innovant réalisé en seulement neuf mois.



répond aux attentes des personnes à mobilité réduite et aux recommandations de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Un édifice éco-responsable dont les structures métalliques permettent d'économiser des matériaux de construction et qui détient un record de rapidité puisqu'il a été réalisé en neuf mois, grâce à l'entreprise trébéenne *Contain Life*. C'est le plus gros projet réalisé par ce constructeur original dont l'ambition est de favoriser des échanges en circuit court et de privilégier un savoir-faire local.

Le centre de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires non sectorisés reçoit des enfants et adolescents de 3 à 18 ans ayant des difficultés d'adaptation avec leur environnement social, familial ou scolaire, ainsi que leur famille. Y travaillent 16 professionnels et accompagnatrices de 370 enfants

sur l'année pour lesquels la rentrée de septembre a été marquée par un déménagement.

Ce sont 12 containers maritimes, offrant une superficie de 340 m², qui constituent désormais les locaux de ce centre. Grâce à cette initiative, l'espace, désormais de plain-pied,

Ce projet à la fois innovant, écologique et économique répond aux objectifs RSE de l'APAJH de l'Aude, particulièrement engagée en matière de développement durable. La mise en œuvre d'un projet identique est en cours sur son établissement de Limoux. ■

Journée nationale des CMPP APAJH

L'APAJH gère 17 CMPP sur 6 départements en France. Elle a défini avec les directions d'établissement un plan d'action dont elle engage actuellement la mise en œuvre. La journée nationale des CMPP fait partie de ce plan afin de faire participer les professionnels à l'élaboration du projet stratégique global.

Direction, direction médicale, secrétaires médicales, psychologues, neuropsychologues, psy-

chomotriciens, travailleurs sociaux, CEF... L'ensemble des métiers des CMPP APAJH étaient donc représentés le 10 octobre dernier.

L'objectif était de réfléchir à une stratégie d'évolution des CMPP à l'APAJH à travers des ateliers collaboratifs pour penser collectivement aux évolutions souhaitables pour ces structures :

- partager les différents points de vue sur les CMPP et les pratiques
- échanger sur les différentes

organisations et les missions sociales

- se concerter sur les actions communes et les grandes orientations

Le taux de participation était important pour cette première journée nationale : 22 participants, entre 3 et 6 par territoire.

APAJH de la Gironde |

Le CMPP de Cenon s'installe dans ses nouveaux locaux

Dans le cadre de la transformation de l'offre des CMPP initiée en 2018, les nouveaux locaux sont sortis de terre à Cenon, regroupant l'ensemble des équipes dont le pôle neuro-développemental.



L'enjeu des CMPP de l'APAJH de la Gironde est de limiter la rupture scolaire des enfants, notamment ceux ayant un trouble neuro-développemental (TND). Entre diagnostic et interventions spécialisées, en particulier dans les écoles, cet accompagnement favorise la

fluidité des parcours et l'inclusion.

Pour appuyer cette démarche, une convention de partenariat a été signée le 25 juin 2021 entre l'éducation nationale et l'APAJH de la Gironde, visant à permettre une meilleure collaboration entre les CMPP et les établissements scolaires.

Les objectifs de transformation ne s'arrêtent pas là, d'ici 2027 sont prévus :

- Le transfert du CMPP de Pessac à Libourne ainsi que la création d'antennes de CMPP sur les nouveaux territoires Médoc et Blayais
- La création de deux plateformes CMPP à Bordeaux, rive droite et rive gauche, constituées chacune

de trois sites d'intervention, d'un pôle neuro-développemental, d'un guichet unique d'entrée et d'une équipe mobile d'intervention

- Le recrutement de professionnels compétents dans le TND et un plan de formation sur le sujet pour tous les professionnels
- Le développement de partenariats avec l'éducation nationale, les associations de famille, la Plateforme de Coordination et d'Orientation, le Centre Ressources Autisme, le Centre Référence Déficits Attention Hyperactivité et la pédopsychiatrie. ■

Inauguration | APAJH de la Loire-Atlantique

Canopé, un lieu multiple en Loire-Atlantique pour l'accompagnement du handicap



Le mercredi 18 octobre 2023, après 10 ans de mobilisation, « Le Canopé », situé à Rezé près de Nantes, a été inauguré en présence de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et de Christine Lamberts, présidente de l'APAJH de Loire-Atlantique.

Il s'agit d'un projet pensé pour inscrire « Le Canopé » dans la vie de la cité, et qu'il soit disponible par exemple pour accueillir les professionnels de santé locaux.

Né de la nécessité de proposer des structures accessibles et au plus près de la vie de la cité, l'association APAJH de Loire-Atlantique a choisi un bâti neuf pour accueillir les 6 structures.

- un établissement et service pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)
- un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
- une maison d'accueil spécialisée (MAS)

- un service d'accompagnement et de soutien handicap rare
- un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

- une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants

Le Canopé propose également une balnéo adaptée et une salle pour les élèves avec dispositifs sensoriels. La MAS et de l'EEAP disposent d'une salle de restauration et d'une lingerie. Un jardin complète ce nouveau lieu de vie. Celui-ci accueillera bientôt des balançoires adaptées afin de rendre ce jardin véritablement accessible à toutes et tous. ■



APAJH du Nord |

Caudry innove avec son premier service de drive repassage

Depuis le 18 septembre dernier, l'Entreprise Adaptée Challenge à Caudry (Hauts-de-France) a introduit le concept de «drive repassage», une toute nouvelle tendance dans le domaine du repassage.

ImpeC' offre aux clients un service aussi simple qu'efficace : il suffit de se garer devant la boutique, où une sonnerie signale l'arrivée du client. Un agent prend alors en charge le panier de vêtements à repasser et calcule le tarif en fonction du poids du panier et du nombre de chemises. Le point fort de ce service novateur réside dans sa rapidité puisqu'en seulement 48 heures les clients reçoivent une notification par email ou SMS pour récupérer leur linge repassé, sans même quitter leur véhicule.

Cette innovation est le fruit de trois années de préparation, avec un réaménagement de l'atelier pour

accueillir trois stations de repassage, toutes provenant de la blanchisserie ESAT le Jardinnet. Comme l'explique Élise Fernez, responsable des activités : « Le repassage sous forme de drive n'existe pas dans le Cambrésis. C'est une petite innovation ». L'initiative a bénéficié d'un soutien financier de l'État dans le cadre d'un fonds d'accompagnement à la transformation des Entreprises Adaptées.

Quatre travailleurs, initialement en poste à l'atelier de sous-traitance industrielle dans le textile, ont été affectés au service de drive repassage après avoir suivi une formation au repassage professionnel et

au pliage du linge. « Cette nouvelle activité leur permet de développer d'autres compétences et de voir du monde. Ils se sentent vraiment valorisés », déclare Élise Fernez.

Caudry ouvre ainsi la voie à une approche différente du repassage, alliant praticité, innovation, et engagement social ! ■

Source : l'Observateur du Cambrésis

À la découverte
d'ImpeC' avec Partout
Solidaires



Haute-Marne |

L'Entreprise Adaptée (EA) de Bologne se modernise



Elle a réceptionné en septembre dernier une nouvelle machine, plus moderne, qui change les conditions de travail. L'enjeu est de pérenniser une de ses activités : la scierie.

L'EA de Bologne, créée en 1989, est spécialisée dans trois domaines d'activité : le conditionnement et le contrôle qualité pour un sous-traitant de pièces automobiles, l'entretien des espaces verts, et enfin la scierie avec deux lignes de production pour la fabrication de planches, de chevrons et de poutres. L'entreprise emploie 22 salariés dont 18 en situation de handicap.

Suite à plusieurs études et pour pérenniser son activité scierie, elle a réceptionné le 18 septembre dernier une nouvelle machine en renouvellement d'un matériel vieil-

lissant voire obsolète. Il s'agit d'une scie multi-lames qui produit des planches destinées à la fabrication de palettes et qui va améliorer les conditions de travail des employés comme l'explique Raphaël Joaquim, responsable de l'atelier : « Cette machine apporte aux travailleurs un certain confort de travail, notamment par une réduction des troubles musculo-squelettiques (TMS) grâce à un système d'alimentation des bois mécanique très performant. Elle est également plus rapide, plus facile d'utilisation et surtout beaucoup moins bruyante. » ■



Abonnez-vous à la Revue de l'APAJH

Une revue pour les professionnels
et les familles concernés par le handicap.

**Dans chaque numéro : un dossier thématique sur un grand enjeu de société,
des partages d'expériences, des témoignages d'acteurs du monde du handicap,
des informations pratiques.**

OUI, je m'abonne à La Revue de l'APAJH

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :



Ci-joint mon règlement de 8 € par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de la Revue APAJH pour un an (2 numéros)

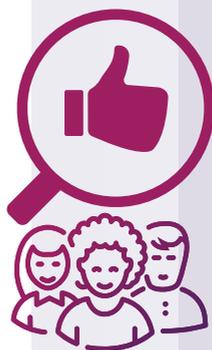
**A retourner à : Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine - 29^{ème} étage
Boîte aux lettres n° 35 - 75755 Paris Cedex 15**

*Conformément à la Loi informatique et Liberté du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
pour toute information vous concernant dans notre fichier.*

L'ÉQUIPE DE LA REVUE APAJH

Directeur de la publication : Jean-Louis Garcia – **Comité éditorial** : Noël Baekelandt | Jade Cattacin | Roger Chatelard | Céline Diaz | Nolwenn Jamont | Michel Miklarz | Muriel Roddier | Philippe Venck
Rédactrices en chef : Nolwenn Jamont - Jade Cattacin – **Maquette et couverture** : Solen Ruaud – **Photo de couverture** : Shutterstock – **Rédacteurs** : Elisabeth Alazard- Schneider | Jade Cattacin | Céline Diaz | Sira Dieye | Maylou Jahan | Nolwenn Jamont | Aline Loustaunau | Muriel Roddier – **Photographies** : François Artusse | Jérémie Lusseau | Solen Ruaud | Julien Trezeux Shutterstock | Associations APAJH- **Coordonnées** : 01 44 10 23 40 – federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org – **Routage** : Atelier protégé APAJH – Levallois-Peret – **Imprimerie** : L'imprimerie IGO – Utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert – **Service Abonnement** : Fédération APAJH – 01 44 10 23 40 – Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine - 29^{ème} étage – 75755 Paris Cedex 15

Besoin de rendre votre communication
accessible à toutes et tous ?



**nous avons
des experts !**



FALC

Facile à Lire et à Comprendre



Rendez-vous
sur apajh.org
rurbique Ressources !
(scannez le QR Code pour accéder au site)



Retrouvez les formations APAJH sur le nouveau site web

www.handicap-formations.org



On se retrouve aussi sur 

Scannez
le QR code
pour en savoir +

Une question sur les formations ?

Sabrina MARZELLA | 07 75 29 60 20
Mélodie OLLIVIER | 06 28 26 82 21

 **APAJH**
Formation

